

COURRIER DU MÉDECIN VAUDOIS

***Médecins inquiets...
et fâchés!***

REVUE DE LA
SOCIÉTÉ VAUDOISE DE MÉDECINE

7
NOV.
2001

Co-Amoxi-Mepha® 1 g

amoxicilline / acide clavulanique

NOUVEAU



De bonnes cartes en matière d'antibiothérapie

Avec l'introduction de la forme à 1 g, nous offrons à vos patients encore d'autres avantages:

- Prise plus que 2 x par jour!
- 30% plus avantageux que l'original!



mepha



Okay avec les génériques Mepha

Co-Amoxi-Mepha®

Co-Amoxi-Mepha® 375 / 625 / 1000: Lactab®, Co-Amoxi-Mepha® 156,25 / 312,5: Poudre pour la préparation de 100 ml de suspension. Antibiotique (aminopénicilline associée à l'acide clavulanique) C: 1 Lactab® à 375 mg contient: amoxicillinum anhydricum 250 mg, acidum clavulanicum (ut kalii clavulanas) 125 mg. 1 Lactab® à 625 mg contient: amoxicillinum anhydricum 500 mg, acidum clavulanicum (ut kalii clavulanas) 125 mg. 1 Lactab® à 1000 mg contient: amoxicillinum anhydricum 875 mg, acidum clavulanicum (ut kalii clavulanas) 125 mg. 5 ml de suspension 156,25 contiennent: amoxicillinum anhydricum 125 mg, acidum clavulanicum (ut kalii clavulanas) 31,25 mg; adjuvants: aromatica, saccharinum natricum, natrii benzoas (E 211). 5 ml de suspension 312,5 contiennent: amoxicillinum anhydricum 250 mg, acidum clavulanicum (ut kalii clavulanas) 62,5 mg; adjuvants: aromatica, saccharinum natricum, natrii benzoas (E 211). I: Infections à germes pathogènes Gram positifs et négatifs (y c. germes résistants à l'amoxicilline car producteurs de β -lactamase). Amygdalite, pharyngite, otite moyenne, sinusite. Bronchite aiguë avec surinfection bactérienne ou exacerbation d'une bronchite chronique, pneumonie bactérienne. Pyélonéphrite, cystite, urétrite. Fièvre typhoïde, paratyphoïde, shigellose. Gonorrhée. Infections de la peau et des tissus mous. Saipingite, annexite, endométrite, vaginite bactérienne. Spectre d'action de l'amoxicilline/acide clavulanique: v. Compendium Suisse des Médicaments. P: En fonction de l'âge, du poids et de la fonction rénale du patient, et de la gravité de l'infection. Posologie usuelle: Adultes: infections légères à modérées: 375 mg 3 x par jour, dans des situations particulières 625 mg 2 x par jour ou 375 mg 3 x par jour. Infections graves: 625 mg 3 x par jour, dans des situations particulières 1000 mg 2 x par jour ou 625 mg 3 x par jour. Enfants: moins de 2 ans: 25-50 mg/kg PC par jour, en 3 prises. Plus de 2 ans: 25-37,5 mg/kg PC par jour, en 3 prises (infections légères à modérées), 50-75 mg/kg PC par jour en 3 doses (infections graves). Posologies spéciales dans l'insuffisance rénale, l'hémodialyse, chez des patients de moins de 40 kg, des vieillards: v. Compendium Suisse des Médicaments. CI: Hypersensibilité connue à l'égard des pénicillines, céphalosporines ou autres constituants de Co-Amoxi-Mepha®. Patients ayant présenté un ictère ou une dysfonction hépatique après avoir pris Co-Amoxi-Mepha® ou une autre spécialité contenant la même association médicamenteuse. Mononucléose infectieuse, leucémie lymphatique. Précautions: Insuffisance rénale, traitement prolongé (évt contrôles de la formule sanguine), insuffisance hépatique, graves troubles gastro-intestinaux; asthme, rhume des foies, urticaire, etc. Réactions anaphylactiques ou anaphylactoïdes possibles. Diarrhée importante et persistante. Tendance aux réactions d'hypersensibilité à l'égard des pénicillines, céphalosporines ou d'autres allergènes, traitement en parallèle par anticoagulants. Grossesse, allaitement. Catégorie de grossesse: B. Effets indésirables: Réactions d'hypersensibilité: exanthèmes, prurit, urticaire, réactions anaphylactiques ou anaphylactoïdes. Anomalies de la formule sanguine, allongement des temps de saignement et de prothrombine. Néphrite interstitielle. Problèmes gastro-intestinaux (occasionnelles: colite pseudomembraneuse hémorragique). Ascension des AST et/ou ALT, hépatite, ictère cholestatique. Hyperactivité, excitation, anxiété, insomnie, obnubilation, troubles comportementaux, hétébude, céphalées, convulsions. Dyscoloration dentaire. Interactions: Probenécide: inhibition de l'élimination rénale de l'amoxicilline, ne pas administrer simultanément. Interactions avec antibiotiques bactériostatiques. Augmentation de la résorption des glucosides, atténuation de l'effet des contraceptifs oraux. Incidence accrue de réactions cutanées allergiques en cas de traitement en parallèle par allopurinol. Potentialisation de l'effet du disulfirame (Antabus®). Liste: A. Pour les informations détaillées, voir le Compendium Suisse des Médicaments.

Vous trouverez d'autres informations sur Co-Amoxi-Mepha® à l'adresse de notre Service Littérature: medizinschweiz@mepha.ch

Mepha Pharma SA, CH-4147 Aesch/BL, Tél. 061/705 43 43, Fax 061/705 43 85, www.mepha.ch

1 Editorial

Médecins vaudois: inquiets...

Le comité de rédaction du CMV, au terme d'une journée «chargée», cherche un thème pour un prochain numéro... et l'idée jaillit: si on sondait l'entier de la SVM par un questionnaire envoyé à chaque membre dans le but de déterminer son bien-être (ou son mal d'être), son art de vivre, ses loisirs?

Nous mettons sur papier toutes les questions qui nous viennent à l'esprit et nous mandats l'Institut des sciences sociales et pédagogiques sous la haute compétence du professeur Merrien pour la réalisation du projet.

Tel que prévu, les premiers résultats sont communiqués et commentés par le professeur François-Xavier Merrien lors de la journée SVM du 11 octobre dernier au Château d'Oron, et publiés dans ce numéro en exclusivité. L'enquête complète parviendra à la SVM à fin novembre qui veillera à ce qu'elle soit mise en valeur et diffusée là où ce peut être le plus utile.

Extraordinaire! Un taux de réponses de 45%, soit 866 réponses interprétables, ce qui donne une photographie très représentative de notre profession. Plus encore, les espaces de réponses sont remplis de façon exhaustive, avec de nombreux commentaires: nous avons répondu à une réelle attente.

Nous lisons avec grand intérêt l'interprétation de l'expert mandaté. Certes, chacun de nous pourra tirer ses propres conclusions ou mieux se situer par rapport à ses confrères.

Ce qui m'a frappé le plus à la lecture des premières conclusions: 30% d'entre nous ont envisagé ou envisagent de changer de métier... Qu'est-ce à dire?

Une grande majorité d'entre nous est sportive et nombre d'entre nous jouent d'un instrument de musique. Voilà une belle parade à un métier stressant et à un avenir incertain!

Au fond, le médecin vaudois est-il heureux?

Dr Jean-Pierre Randin, Lausanne

Sommaire

1 Editorial

3 Dossier

Médecins vaudois relativement heureux aujourd'hui, mais inquiets pour demain. Comment les médecins combattent-ils le stress? Réception des nouveaux membres: dans le meilleur des mondes?

8 Actualité
Rassemblement des assurés et des soignants: lancement prochain d'une initiative fédérale

13 Courrier

15 Communiqués

18 Le coin du banquier

19 Calendrier médical vaudois

Prochaines parutions

COURRIER
DU MEDECIN
VAUDOIS

N° 8/2001
12 décembre 2001
(délai rédactionnel:
2 novembre 2001)

N° 1/2002
14 janvier 2002
(délai rédactionnel:
14 décembre 2001)

Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne
Avenue de la Gare 9
Téléphone 021/320 33 01
Fax 021/312 49 07

La Classe à l'état pur.



Mercedes-Benz Classe S: de nouveaux jalons en matière de sécurité, de technologie et de confort: chaque trajet devient une partie de plaisir!



Classe S, dès Fr. 93'000.-



Mercedes-Benz

Garage de l'Etoile SA

Rte de Cossonay 101, Lausanne-Renens, tél. 021/633 02 02

Auto-Rives SA

Rue de Lausanne 45, Morges, tél. 021/804 53 00

Garage de la Riviera SA

Route de St-Maurice 233, La Tour-de-Peilz, tél. 021/977 05 05

Garage de la Plaine

Rue de la Plaine 65, Yverdon-les-Bains, tél. 024/423 04 64



ANALYSES
MEDICALES
SERVICES SA



LABORATOIRE
D'ANALYSES
MEDICALES MNS

J.F. CHRETIEN

LABORATOIRE GENERAL & SPECIALISE - GENETIQUE MEDICALE - CYTO-PATHOLOGIE

VOUS SOIGNEZ
NOUS ANALYSONS

LABORATOIRE AMS

5, rue du Liseron - 1006 Lausanne Tél. 021/ 617 41 44 - Fax 021/ 617 50 72 - E-mail: info@amslab.ch

LABORATOIRE MNS GENEVE

72, avenue de la Roseraie - 1205 Genève
Tél. 022/ 704 07 04 - Fax 022/ 704 07 10
E-mail: mnsrab@mns.ch - Internet: www.mns.ch

GENOLIER

Clinique de Genolier
Tél. 022/ 366 91 15

CULLY

Hôpital de Lavaux
Tél. 021/ 799 04 06
Tél. 021/ 799 04 86

LABORATOIRES DU CHABLAIS

AIGLE Tél. 024/ 466 60 36 Fax 024/ 466 60 35
MONTHEY Tél. 024/ 471 11 92 Fax 024/ 471 80 36

Dossier

Médecins vaudois relativement heureux aujourd'hui, mais inquiets pour demain

C'est au cours de la troisième journée de la SVM que le professeur François-Xavier Merrien, de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, a fait part des premiers résultats d'une enquête réalisée sur mandat de la Société vaudoise de médecine.

Pour mémoire, tous les membres de la Société vaudoise de médecine, soit quelque 2200 médecins, avaient reçu un questionnaire portant sur leur vie professionnelle et la perception qu'ils en ont, ainsi que sur certains aspects liés à la vie familiale ou au développement personnel.

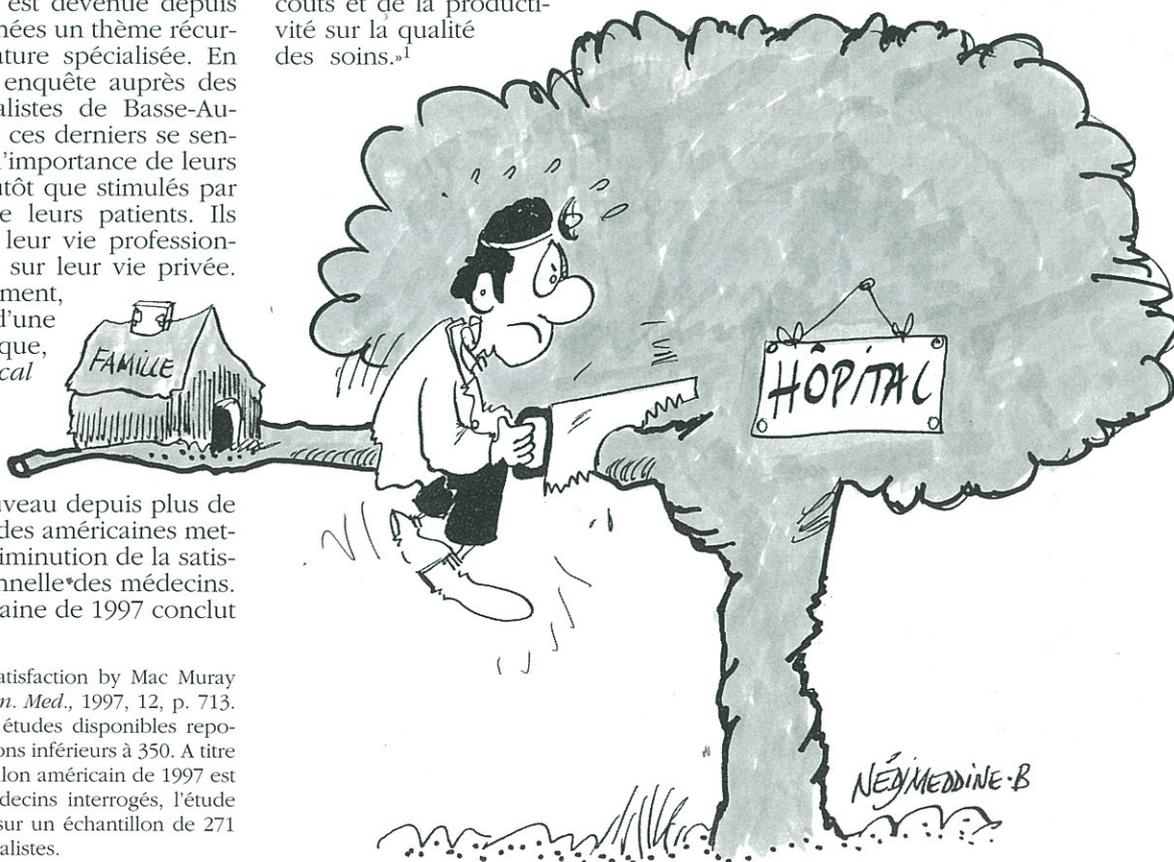
La mauvaise qualité de vie et de travail du médecin est devenue depuis une dizaine d'années un thème récurrent de la littérature spécialisée. En 1994, une vaste enquête auprès des médecins généralistes de Basse-Autriche révèle que ces derniers se sentent épuisés par l'importance de leurs tâches, irrités plutôt que stimulés par les demandes de leurs patients. Ils considèrent que leur vie professionnelle prend trop sur leur vie privée.

Plus récemment, rendant compte d'une enquête britannique, le *British Medical Journal* (2001) titrait «Why are doctors so unhappy?» Mais, il n'y a rien de nouveau depuis plus de vingt ans, les études américaines mettent en relief la diminution de la satisfaction professionnelle des médecins. L'enquête américaine de 1997 conclut

que «les médecins souffrent particulièrement des problèmes relatifs à la pratique journalière tels que le trop grand volume de travail et le nombre trop élevé de patients. Ils s'inquiètent des effets du «managed care» sur leurs relations avec leurs collègues et leurs patients et des conséquences négatives d'une trop grande obsession des coûts et de la productivité sur la qualité des soins.»¹

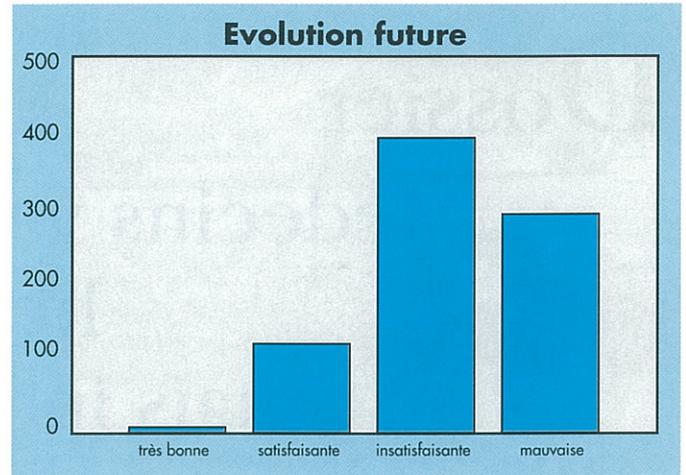
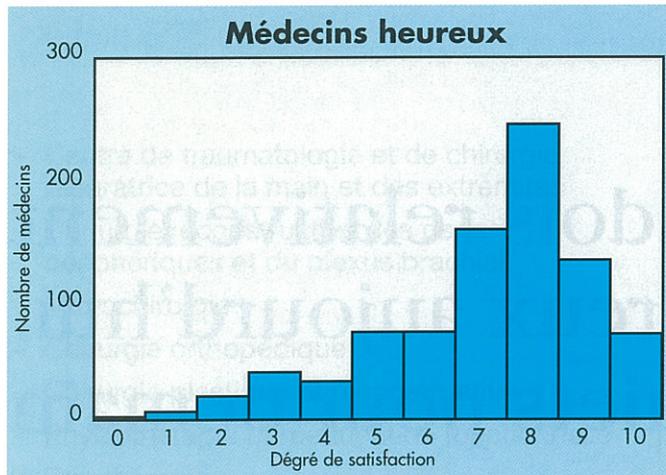
On sait également que la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, soucieuse des problèmes psychologiques et de l'importance des dépendances (alcool, toxicomanie) dont souffrent les médecins québécois, a mis en place un système d'aide tout à fait original.

Le petit sondage préliminaire réalisé lors du colloque de 1998 au CHUV de Lausanne tendait à montrer que les symptômes d'une crise de la profession sont sans doute présents ici comme ailleurs. L'enquête réalisée au cours de l'été 2001 auprès d'un échantillon très large de médecins vaudois (N= 866²) permet tout à la fois de



¹Physician Job Satisfaction by Mac Muray and al., *J. Gen. intern. Med.*, 1997, 12, p. 713.

²La majorité des études disponibles reposent sur des échantillons inférieurs à 350. A titre d'exemples, l'échantillon américain de 1997 est composé de 302 médecins interrogés, l'étude autrichienne repose sur un échantillon de 271 médecins, tous généralistes.



confirmer et de nuancer ces résultats. Tout d'abord, 90,9% des médecins considèrent que leur métier leur apporte beaucoup ou suffisamment de satisfactions professionnelles. Seuls 6% estiment la satisfaction personnelle faible, tandis que 57,2% pensent que cette dernière est grande.

A 98,7% les relations avec les confrères sont jugées bonnes ou très bonnes. La qualité des relations avec les services universitaires, les hôpitaux, les cliniques, les CMS et les EMS est jugée positivement. 77,6% d'entre eux referaient à nouveau des études de médecine.

Indiscutablement, le médecin vaudois est un médecin heureux.

Etes-vous un médecin heureux? Situez-vous sur une échelle de 1 à 10

Pourtant ce tableau mérite d'être nuancé. Le praticien vaudois n'est pas à l'abri des maux dont souffrent ses

collègues à l'étranger. 50,9% des médecins interrogés disent s'être sentis un jour démunis face à un patient, la moitié d'entre eux expliquent être au moins une fois par semaine en situation de stress, et pour plus de 16%, c'est tous les jours que cette situation se reproduit. Ils estiment également, à une très large majorité, que leur vie professionnelle interfère beaucoup avec leur vie familiale et sociale. On comprend mieux que 55% n'encourageraient pas leurs enfants à embrasser une carrière médicale, que plus d'un tiers ont songé parfois à changer de métier. Ajoutons que les femmes médecins souffrent davantage que leurs confrères masculins de la difficulté à trouver un équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Le tableau est donc ambivalent et peut sembler contradictoire. L'explication est à rechercher dans le décalage entre la manière dont le métier est vécu (les satisfactions qu'il apporte

actuellement) et les anticipations qui, elles, sont extrêmement négatives. Sur ce point, l'enquête fournit un éclairage particulièrement significatif: pratiquement 75% des sondés jugent que l'évolution des conditions d'exercice du métier a été insatisfaisante ou mauvaise, près de 85% des médecins ont des anticipations négatives quant à l'évolution future de leur métier.

Quelle sera l'évolution des conditions de pratique dans les dix prochaines années?

Les politiques devraient faire particulièrement attention à ce résultat. Il existe peu de métiers où la perception de l'avenir est aussi sombre, et il n'est jamais bon de laisser une situation se dégrader aussi rapidement.

Au nombre des facteurs externes susceptibles d'influencer la représentation de la profession et le bonheur que l'on trouve à l'exercer figure bien évidemment la transformation rapide des conditions d'exercice. Ici comme à l'étranger, le médecin doit désormais assumer des rôles aussi difficiles que contradictoires: soigner un grand nombre de malades, porter un diagnostic ou intervenir sur des cas complexes, prendre des décisions délicates, gérer des clients parfois difficiles, mais aussi, et de plus en plus, être comptable des dépenses...

Les médecins ne sont pas préparés à assumer ce tournant. Pis encore, cette évolution ne leur paraît pas souhaitable.

Si on devait pousser plus avant l'idée de comparaisons internationales, c'est sans doute avec l'évolution de la situation américaine depuis la mise en œuvre de Medicare, mais surtout avec la généralisation des HMO, que la situation vaudoise mériterait d'être comparée.

*Professeur François-Xavier Merrien,
Faculté des sciences sociales
et politiques, Université de Lausanne*

Jeudi de la Vaudoise

13 décembre 2001

Auditoire César-Roux, CHUV, Lausanne

Affections thyroïdiennes et autres endocrinopathies

Organisateur: Dr Luc Portmann

Modérateur: Dr Stanley Hesse

- 9 h-10 h Séance plénière
1. Incidentalomes et endocrinologie
Drs F. Gomez, PD et MER, L. Portmann, ME
2. DHEA: à prescrire... ou proscrire
Professeur G. Wäber
- 10 h-10 h 30 Pause
- 10 h 30-12 h Séminaires interactifs
3 ou 4 vignettes cliniques

Ce cours est soutenu par la firme MSD.

Comment les médecins combattent-ils le stress?

Lors de la troisième journée de la SVM, le professeur Merrien a encore révélé d'autres chiffres que ceux figurant dans le résumé que vous venez de lire et qu'il nous avait fait parvenir pour le CMV. Nous en ressortons encore deux éléments, relatifs au stress d'une part et aux loisirs d'autre part.

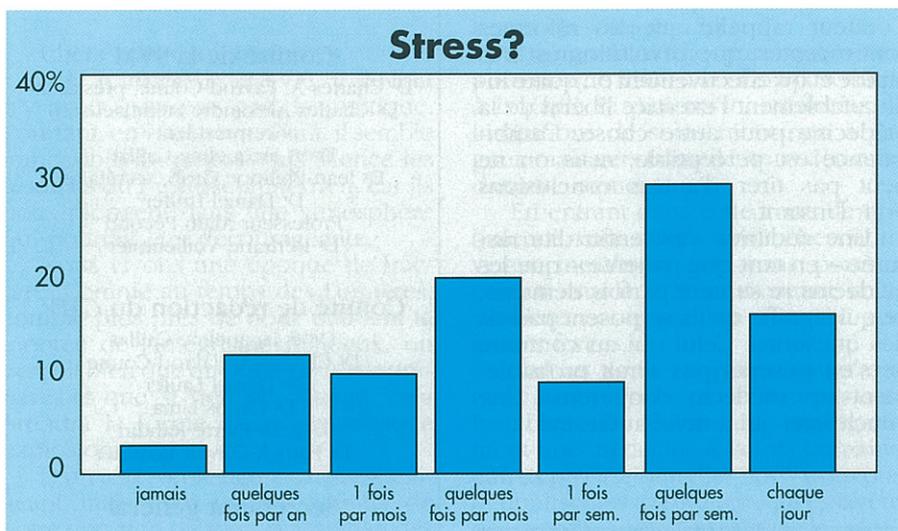
Sur le plan culturel, 18% jouent d'un instrument de musique et près de la moitié des sondés vont au théâtre ou à des spectacles (41,2%).

Si on fait le total des peintres, dessinateurs, sculpteurs et photographes, on arrive à 21,4% de médecins-artistes.

Pendant leurs loisirs, les médecins sont également nombreux à privilégier la lecture (67%) ou... la gastronomie (25,2%).

Le tableau brossé par le professeur Merrien a suscité davantage de remarques que de questions dans l'assemblée.

Ainsi le Dr Christophe Chapuis, de Lutry, s'est-il étonné de la satisfaction actuelle des médecins face à leur profession compte tenu des résultats d'une étude similaire entreprise en Autriche et qui donnait des résultats vraiment catastrophiques! Le professeur Merrien signale que le système de santé autrichien a été profondément remanié et qu'il est devenu très draconien; de plus, l'enquête autrichienne ne portait que sur les généralistes... «La Suisse est seulement au tout



Presque la moitié des médecins vaudois se sentent stressés plus d'une fois par semaine.

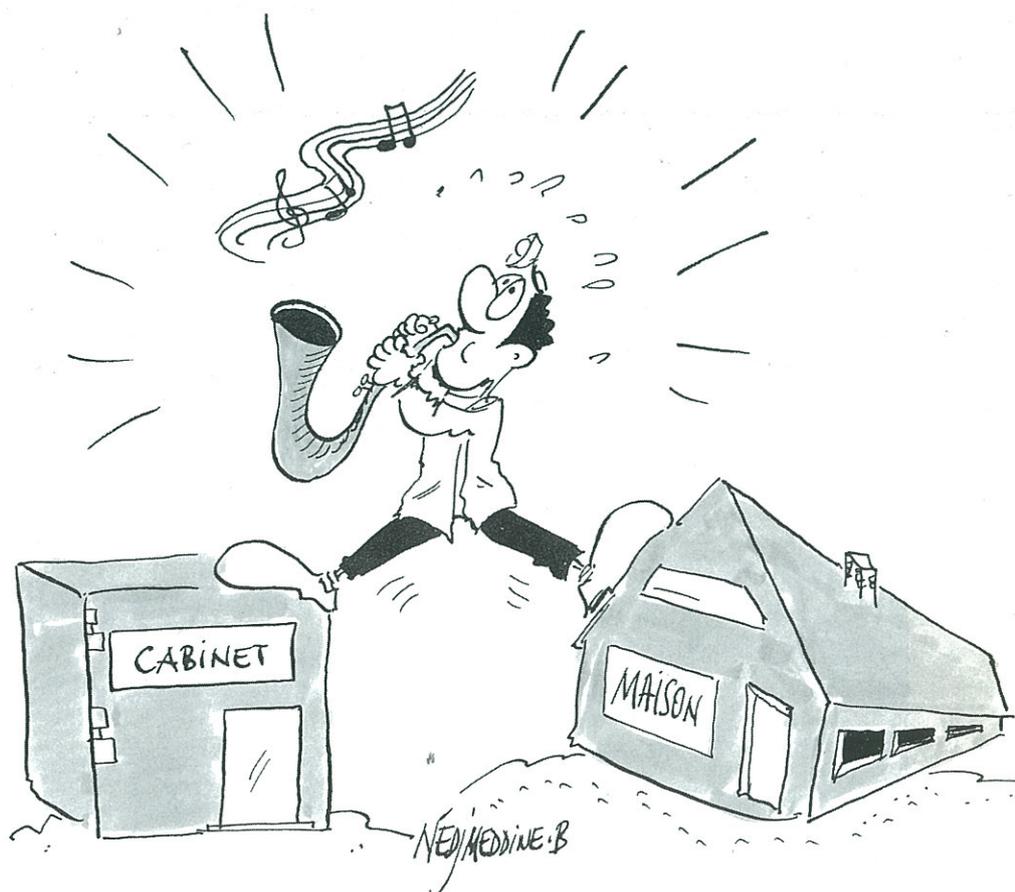
En ce qui concerne les questions ouvertes qui suivaient dans le questionnaire, on doit relever le très fort taux de réponses (entre 80 et 90%). Cette remarque est d'ailleurs valable pour l'ensemble du questionnaire, les questions ouvertes ne sont presque jamais laissées en blanc... (ce qui est souvent le cas dans les questionnaires). Cela démontre que les médecins se sont sentis pleinement concernés par le sondage.

Trop, c'est trop...

La cause de stress citée le plus fréquemment est la surcharge de travail, se manifestant le plus souvent par la fatigue, les sautes d'humeur. Quant aux moyens pour y remédier, on trouve le repos, la pratique de sports et de loisirs.

Que faites-vous pendant vos loisirs?

A cette question, 79,2% des médecins vaudois disent pratiquer un ou plusieurs sports, à savoir surtout du ski (30,5%), de la marche (30,3%) et du vélo (23,4%).



début des réformes», a commenté l'orateur.

Le Dr Alain Michaud, de Nyon, s'étonne que l'étude fasse apparaître d'une part la surcharge de travail comme cause principale du stress médical et d'autre part une moyenne hebdomadaire de travail de 45 heures... Le professeur Merrien explique que ce chiffre est en fait une moyenne entre ceux qui travaillent à temps plein et ceux qui travaillent à temps partiel: dans cette catégorie, on trouve surtout des femmes médecins en charge de famille. Ce résultat sera donc affiné ultérieurement pour avoir une meilleure vision de ce point particulier.

Masochistes?

Le Dr Claude Goumaz, de Lausanne, s'étonne d'une autre contradiction: à une nette majorité, les médecins vaudois disent qu'ils embrasseraient la même profession, alors qu'ils déconseilleraient à leurs enfants de suivre la même voie. Sont-ils donc masochistes? Le sociologue explique que la perception actuelle de la profession est encore bonne, mais que l'incertitude actuelle et le sentiment que l'évolution va être mauvaise expliquent en partie cette contradiction: «Mais il vous appartient d'agir et réagir pour que ces pronostics soient déjoués.»

Le professeur Hans Bosshart, de Lausanne, se demande si le sociologue dispose d'études similaires dans d'autres métiers, par exemple les menuisiers ou les avocats... M. Merrien lui répond que l'on voit, par comparaison avec les enquêtes faites auprès des médecins dans d'autres pays que cette profession est vraiment en crise partout... alors que les avocats, eux, ne semblent pas en crise.

Le Dr Georges Buchheim, de Lausanne, s'interroge sur le fait que la population médicale vaudoise réagisse encore tellement peu en regard de tous les changements qui la concernent... L'orateur rappelle que les réformes sont récentes, que l'évolution est très rapide et qu'effectivement on quitte indiscutablement l'exercice libéral de la médecine pour autre chose. L'ambivalence est perceptible, mais on ne peut pas tirer d'autres conclusions pour l'instant.

Une auditrice s'est enfin dite rassurée – en tant que patiente – que les médecins se sentent parfois démunis, ce qui signifie qu'ils se posent parfois des questions. Celui qui au contraire ne s'en poserait pas serait probablement un médecin dangereux. Une conclusion qui a ravi l'auditoire!

A. Ml.

Jeudi de la Vaudoise

31 janvier 2002
Auditoire César-Roux, CHUV, Lausanne

Le dos fait mal, à qui la faute...

Organisateurs: Dr Rolf Frischknecht
Dr Pierre de Goumoens
Dr Carlo Fritsch
Modérateur: Professeur Gérard Wäber

9 h-10 h Faire juste au bon moment
Dr Carlo Fritsch
Les assurances sociales souffrent du dos
Dr Pierre de Goumoens

10 h-10 h 30 Pause

10 h 30-12 h Séminaires interactifs
1. Coupable ou non: diagnostic et options thérapeutiques lors de dorsalgies
2. Simulacre ou pas: aspects psycho-somatiques
3. Boulot – Métro – Maux de dos: conséquences socioprofessionnelles des rachialgies

Experts: D^{resses} Liliane Belgrand, Anne Veraguth, D^{rs} Paul Cohen, Antoine Jallut, Antoine Pfister, Olivier Raccaud, Carlo Fritsch, Pierre de Goumoens et Rolf Frischknecht

Ce cours est soutenu par la firme MSD.

COURRIER DU MEDECIN VAUDOIS

Revue de la
Société vaudoise de médecine

Comité de la SVM

Dr Charles-A. Favrod-Coune, président
Dr Charles Alexandre Steinhäuslin,
vice-président
D^{resse} Jacqueline Caillat
Dr Jean-Philippe Grob, secrétaire
Dr Daniel Laufer
Professeur Alain Pécoud
Dr Bertrand Vuilleumier

Comité de rédaction du CMV

D^{resse} Jacqueline Caillat
Dr Charles-A. Favrod-Coune
Dr Daniel Laufer
Dr Carlos Lima
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosset

Secrétariat général

P. A. Repond, secrétaire général
Inka Moritz, secrétaire générale adjointe

Société vaudoise de médecine

Route d'Oron 1, Case postale 76
1010 Lausanne 10
Tél. 021/652 99 12
CCP Lausanne 10-1500-5
Fax 021/652 32 21
E-mail: SecGen.SVM@com.mcnet.ch

Fondation

pour la garde médicale

S.O.S. – Médecin de garde

Tél. 021/213 77 77 (24 heures sur 24)

Abonnements de déviation
et de télécommunications au service
des médecins de la région lausannoise

Administration et rédaction

Case postale 76
1010 Lausanne 10

Régie des annonces

Suisse romande:
inEDIT Publications SA
Chemin des Jordils 40
Case postale 74 – 1025 Saint-Sulpice
Tél. 021/695 95 95
Fax 021/695 95 51

Réalisation

inEDIT Publications SA

Réception des nouveaux membres: dans le meilleur des mondes?

A l'occasion de la troisième journée de la SVM, 107 nouveaux membres ont prêté serment. Le président Charles-Abram Favrod-Coune s'est adressé à eux en ces termes:

Chers nouveaux membres,

A la Journée de la SVM, il devrait n'y avoir «presque» pas de politique. Pourtant, en vous accueillant, il semble impossible de passer sous silence les résultats du professeur Merrien, car ils nous plongent dans une atmosphère qui pourrait être décourageante.

Nous vivons une époque de fracture. Comme au temps des Lumières, comme plus près de nous pendant la montée de l'intégrisme religieux, on perçoit bien que quelque chose se prépare, et que si rien ne change, cela prendra la forme d'une gigantesque explosion.

D'un côté, on se figure un passé exigeant, mais heureux, où l'exercice de notre vocation de soigner signifiait des efforts constants, mais apportait une satisfaction intérieure qui faisait oublier la fatigue, l'inquiétude, la concentration, la responsabilité. Plus de 80% des nôtres s'en déclaraient heureux.

Mais quand on les interroge sur l'avenir, ils dressent un tableau exactement contraire: les frustrations vont s'amoncelant, les satisfactions se font rares. La liberté professionnelle et les temps de loisirs s'amenuisent comme peau de chagrin. Pas question de recommander notre profession à nos propres enfants. Ce serait leur promettre une vie de sujétion semée d'embûches et de difficultés.

Certes, ce pourrait être un pessimisme de circonstance, mais il faut bien se rappeler que le sondage a été fait bien avant les événements du 11 septembre. En outre, les motifs d'inquiétude n'ont rien de fantasmes de dépressifs. L'inflation administrative, les contrôles à la Big Brother, la politisation du secteur de la santé sont des réalités trop tangibles pour être niées. Nous n'avons pas rêvé: le Conseil des Etats suisse a EFFECTIVEMENT voté la suppression du libre choix du médecin. Mieux, il a décidé que ce seraient les assureurs qui choisiront les médecins à la place des patients. Dans cette logique, l'obligation d'appliquer des guidelines - et elles seulement - ne tar-

dera pas à suivre, sans doute assortie de répression financière voire pénale pour ceux qui les appliqueraient avec trop de souplesse.

Tout cela n'a plus rien à voir avec le principe des démarches de qualité auxquelles nous pouvions adhérer il y a peu d'années, ni même avec les réseaux de soins vaudois.

Il s'agit là d'une pure guerre de pouvoir que nous n'avons pas voulue, à laquelle ni patients ni médecins ni institutions de soins n'ont rien à gagner, mais vers laquelle nous dérivons dangereusement.

En entrant dans cette zone de turbulence, vous devez savoir, chers nouveaux membres, que vous pourrez compter sur la SVM, tout comme cette dernière comptera sur vous et vos jeunes forces.

Car les sombres perspectives qui nous sont présentées ne sont pas inéluctables. En défendant intelligemment une médecine à la fois humaine et très professionnelle, nous pouvons neutraliser les aventuriers qui essayent de détruire notre système de santé pour voir s'il n'y a pas quelque bon morceau à retirer des décombres.

Pour cela, nous devons d'abord exercer notre art sans le moindre compromis dans ce qu'il a de plus élevé. Notre devoir est de lutter avec le patient et pour lui sans relâche contre la souffrance et la maladie. C'est par le respect pluri-séculaire de ses principes que notre profession a fait sa réputation et sa

place. C'est d'abord par eux que nous tiendrons demain en respect ceux qui voudraient nous mettre sous tutelle.

Mais un travail individuel impeccable ne suffira pas. Il s'agit en plus de nous défendre aussi sur la scène du pouvoir politique, qui infiltre tout. Nous avons aujourd'hui un système de santé très efficace, même s'il coûte cher. Pour le préserver, nous devons à la fois le défendre et l'adapter aux nouvelles réalités du moment. Il ne s'agit pas de défendre des privilèges indus, ni d'essayer de figer une médecine désuète. Il ne sera pas facile, mais pourtant vital, de faire comprendre cela aux autorités politiques. La SVM est fortement engagée dans ces processus, et nous vous demanderons de participer à la fois à la défense des acquis et au renouvellement de notre profession. Vous découvrirez qu'en dehors de la clinique et de la recherche, il y a en politique professionnelle des sujets de réflexion et d'action à la hauteur des plus hautes exigences.

Nous, les anciens, sommes présents pour vous aider dans votre démarrage, et nous espérons que vous nous rejoindrez activement pour relever les défis qui nous attendent tous.

C'est dans cet esprit que nous avons la joie de vous accueillir parmi nous, et de recevoir votre promesse solennelle d'agir conformément au bien de notre profession.

*D^r C.-A. Favrod-Coune,
président de la SVM*

Cours de français gratuits destinés aux patients non francophones des médecins vaudois

Vous souhaitez améliorer la communication avec vos patients non francophones. Informez-les des cours gratuits qui sont organisés spécialement à leur intention. N'hésitez pas à vous renseigner en prenant contact avec

M^{me} Monique Turki au N° 021/329 04 49 (possibilité de laisser un message sur le répondeur) ou envoyez un fax au N° 021/329 04 77 ou encore un message électronique à: francaisenjeu@bluewin.ch.

L'association *Français en Jeu*, située au cœur de Lausanne, a été fondée à Lausanne il y aura bientôt 10 ans. Elle a pour mission de:

- favoriser l'intégration des immigré(e)s dans notre pays par ce préalable indispensable qu'est l'apprentissage du français
- développer l'échange interculturel, l'accueil de l'autre.

Grâce à la collaboration de nombreux enseignants bénévoles, *Français en Jeu* met sur pied des cours de français gratuits, axés essentiellement sur des cas de la vie quotidienne, pour un public d'adultes non francophones, en situation de précarité économique et vivant en Suisse depuis au moins 9 mois.

Les cours (quelques heures par semaine) sont actuellement donnés à Lausanne, Renens, Moudon, Morges et sur la Riviera.

Association Français en Jeu – Place Pépinet 2 – 1003 Lausanne

Actualité

Rassemblement des assurés et des soignants: lancement prochain d'une initiative fédérale

La Suisse a été confrontée ces cinq dernières années à une vertigineuse augmentation des primes maladie; elles ont presque doublé dans les cantons universitaires.

Aujourd'hui, une large frange de la population se trouve en état de précarité financière et souffre de l'augmentation des primes. De plus en plus, les cantons sont sollicités pour subventionner les personnes qui n'ont

plus les moyens d'assumer leurs primes. Ces subventions se traduisent, avec le temps, par une élévation des impôts, lesquels sont évidemment supportés par l'ensemble des contribuables. L'explosion des coûts de la

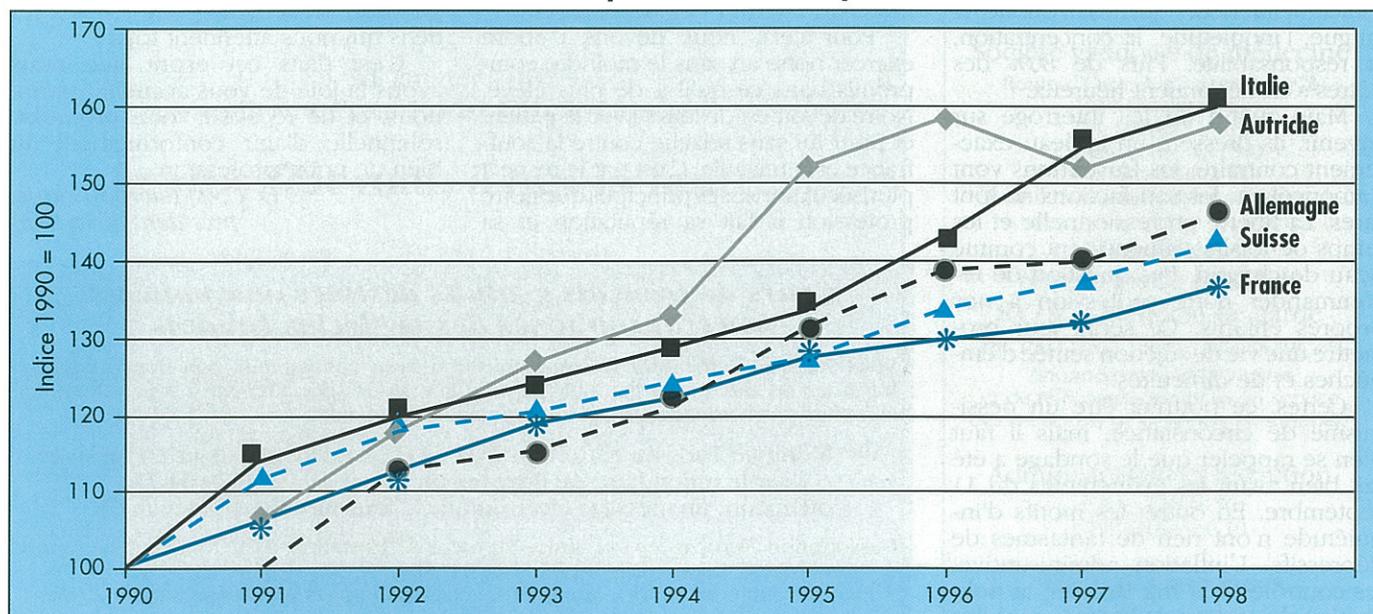
santé et les hausses de primes sont mises inlassablement dans une relation de cause à effet: cette explication est reprise par les médias, qui, sans aucune autre analyse, désignent les mêmes fautifs, à savoir les professionnels de la santé qui dispensent trop et les patients qui consomment trop. Où est la vérité?

Une autre statistique

Si on se réfère aux chiffres de l'OCDE repris par l'Office fédéral de la statistique, la réalité est tout à fait

Evolution des coûts dans le système de santé: comparaison avec les pays limitrophes

Evolution des dépenses de santé par habitant



Source: Eco-Santé OCDE 2000

Depuis 1990, les dépenses de santé par habitant en Suisse et dans les pays limitrophes ont nettement augmenté. L'évolution en Suisse a été semblable à celle dans les pays voisins. Au cours de la période étudiée, les dépenses de santé en Italie, en Autriche et en Allemagne ont connu une hausse plus forte que celle enregistrée en Suisse alors qu'en France, cette augmentation a été légèrement plus faible.

En Suisse, les coûts de santé par habitant ont augmenté au total de 43% de 1990 à 1998. De 1997 à 1998 (valeurs disponibles les plus récentes), l'augmentation des coûts par habitant en Suisse et dans les pays limitrophes a été semblable; elle a oscillé entre 3,4 et 4,4% dans tous les pays.

différente (figure ci-contre). Alors que le graphique de l'OCDE montre une augmentation régulière de 4% par année, en revanche et rien qu'en deux ans (1996-1997) les primes de l'assurance obligatoire des soins ont connu une augmentation spectaculaire de 38,5% par rapport à 1995; les primes ne cessent d'augmenter depuis.

Pendant ce temps-là, l'Office fédéral de la statistique précise que depuis 1993 l'indice des prix des traitements médicaux a augmenté de 1,2% et que celui de l'hospitalisation a enregistré une hausse de 14,7%.

Par ailleurs, dans l'édition 2000, de la «Santé publique en Suisse» (p.47), les chiffres sont encore plus éloquentes:

- «Les nouveaux indices de prix du secteur de la santé, calculés par l'Office fédéral de la statistique (OFS), ont pris mai 1993 comme base 100.
- L'indice des prix qui a connu l'augmentation la plus faible est celui des traitements médicaux (1,2%).
- L'indice des prix des médicaments a diminué pour la troisième fois depuis 1996 et est retombé en 1999 au niveau 100 de 1993.»

En d'autres termes, sur une période de sept ans (début 1993-fin 1999), la médecine ambulatoire n'a augmenté que de 1,2% et les prix des médicaments de 0%.

Au début de l'année 2000, informées des modes de fonctionnement de l'assurance obligatoire des soins (AOS), plusieurs associations concernées par les coûts de la santé ont uni leurs forces pour œuvrer à l'assainissement des règles de fonctionnement. Mais le véritable détonateur qui a provoqué cette union fut le projet de jeter aux oubliettes la liberté des assurés à choisir leurs soignants.

Le RAS représente déjà 30 000 membres

Face à cette situation intolérable, le RAS (Rassemblement des assurés et des soignants) est devenu une nécessité. Il a vu le jour et pris forme définitivement le 23 août 2000.

Quelques semaines plus tard, le RAS comptait déjà dans ses rangs un large éventail d'associations représentant aussi bien des soignants que des patients et des assurés. Le nombre de leurs membres s'élève à environ 30 000.

Les associations et les groupements suivants font partie du RAS:

- ASMAG - Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique, section de Genève
- ASSUAS - Association suisse des assurés
- CSB - Comité Septembre blanc
- GGPSA - Groupement genevois

des professionnels de la santé et des assurés

- Physio-Action Genève
- SGFM - Schweizerische Gesellschaft für Freiheitliche Medizin
- SAEWI - Schweizerische Ärzteverein für Wirtschaftlichkeitsfragen und Gesundheitsrechts
- SSPO - Société suisse des pharmaciens d'officine
- SVdP - Société vaudoise de physiothérapie
- UPM - Union patients-médecins

Par la suite, un intense travail a été mené afin de comprendre le mécanisme d'évaluation des coûts.

Une équipe pluridisciplinaire réunissant des juristes, des spécialistes en finance, des gestionnaires et des professionnels de la santé a ainsi réalisé une étude relative au mécanisme de fonctionnement des assurances obligatoires des soins et particulièrement à celui du calcul des primes (voir le site Web www.rassemblement.ch)

Des documents officiels ont été dûment analysés, de longues investigations ont été faites auprès des caisses maladie et plusieurs entretiens ont eu lieu avec l'OFAS.

Les données récoltées ont permis de voir clair dans un système complexe, abrité derrière un sanctuaire d'articles de la LAMal et de son ordonnance d'application.

Sans équivoque, ces résultats prouvent que l'augmentation d'année en année de nos primes est due à un mécanisme infernal, qui tourne à l'infini, fondé sur:

- une accumulation excessive de réserves car elles dépassent de 50% le niveau requis
- une comptabilité tellement opaque que les experts les plus chevronnés peuvent difficilement la décrypter
- des placements qui fondent comme neige au soleil
- une mauvaise compensation des risques.

S'appuyant sur ces conclusions, le Rassemblement a demandé aux autorités un audit des comptes des assureurs maladie. La demande a été rejetée par l'OFAS.

En décembre 2000, le conseiller national René Vaudroz avait déposé une initiative parlementaire qui visait la modification de la LAMal et de son ordonnance d'application. Jusqu'ici, le Parlement n'est pas encore entré en matière...

Lancement d'une initiative par le RAS

Devant cette situation, le RAS a décidé de s'adresser au peuple et de lancer une initiative fédérale intitulée

«Maîtrise des primes de l'assurance maladie». Son but est d'inscrire dans la LAMal des mesures qui modifient le mécanisme de calcul des primes, et ce, par une action sur quatre axes:

1. calcul des primes en fonction du coût réel
2. gestion des réserves par une institution indépendante
3. gestion par la même institution indépendante de la compensation des risques adaptée aux réalités
4. séparation totale de la comptabilité et de la fortune de l'assurance obligatoire des soins de celles des autres branches d'assurance.

L'instauration d'un système de santé juste et équitable impliquera une revalorisation de notre travail tout en préservant une parfaite compatibilité avec tous les progrès technologiques en cours et particulièrement ceux de la médecine.

- Dernières remarques:
- «Nous sommes sacrifiés au nom des coûts de la santé, alors même que personne ne sait ce que recouvrent ces coûts!» (extrait du communiqué d'ASMAG aux autres associations, novembre 2000)
 - «Tarmed comme point de départ d'un toboggan vers la nuit de la médecine...» (B. Kiefer, *Méd. & Hyg.* 2361, p. 1864, 2001).
- Nous sommes entrés dans une crise qui justifie l'existence du Rassemblement des assurés et des soignants (RAS) et qui légitime sa démarche actuelle.

*Dr Serban Sichertiu,
président de l'UPM
(Union patients-médecins)*

f i d u p e r
Fiduciaire personnalisée s.a.

Grand-Rue 92
1820 Montreux
Téléphone 021/963 07 08
Téléfax 021/963 14 07

Les cabinets médicaux
sont notre spécialité

Budget d'installation

Gestion comptable
et fiscale

Décomptes salaire
du personnel

Assurances sociales

Membre de l'Union Suisse des Fiduciaires

Initiative populaire fédérale «Pour une maîtrise des primes de l'assurance maladie»

L'initiative populaire a la teneur suivante:

La Constitution fédérale du 18 avril 1999 est modifiée comme suit:

Article 117 al. 3 (nouveau)

Les primes de l'assurance obligatoire des soins en cas de maladie sont calculées de manière transparente. A cet effet, la législation instaure notamment les mesures suivantes:

- a. Il est créé, en remplacement de l'Institution commune, une Institution indépendante, appelée Fonds de compensation de l'assurance maladie obligatoire des soins en cas de maladie. Le Conseil fédéral en nomme les membres, indépendants des assureurs et des prestataires de soins, et édicte les prescriptions utiles à sa gestion. Le Fonds est compétent pour procéder à la compensation nécessaire au bon fonctionnement de l'assurance des soins. Il garantit la solvabilité des assureurs et gère les fonds disponibles conformément aux prescriptions légales.
- b. Le Fonds est placé sous la surveillance du Conseil fédéral, qui désigne à cet effet, sur proposition des représentants des assurés, des professionnels de la santé et des assureurs, une Commission de surveillance composée d'experts indépendants des assureurs formée de cinq membres titulaires et cinq suppléants. Elle compte en outre de droit deux représentants de la Confédération. Elle surveille l'activité du Fonds et fixe les primes de l'assurance

obligatoire des soins, sur proposition des assureurs. Elle édicte des directives pour fixer aux assurés et aux professionnels de la santé des délais pour faire valoir leurs prétentions et adresser leurs factures.

- c. Les assureurs tiennent les comptes selon les principes de la transparence. La Commission de surveillance veille à ce qu'ils disposent des liquidités nécessaires à la gestion de leur exploitation et à la couverture des coûts effectifs des soins et des fluctuations des coûts. Toute autre forme de réserve ou de thésaurisation leur est interdite. Les assureurs séparent en outre clairement, dans leur bilan, leur compte d'exploitation et le placement de leurs fonds, l'assurance obligatoire des soins des autres domaines de l'assurance maladie. Ils doivent boucler leurs comptes au plus tard le 31 mars.
- d. Les primes de l'assurance obligatoire des soins sont fixées en fonction des coûts effectifs des soins couverts pendant la précédente année civile, des charges d'exploitation, des charges et des ristournes de la compensation, et d'une marge de fluctuation des coûts.
- e. La compensation prend en compte non seulement le nombre de femmes et de personnes âgées mais aussi, notamment, les traitements des cas économiquement lourds.
- f. Les actifs accumulés par les assureurs et l'ancienne Institution commune jusqu'à la création du Fonds sont transférés à celui-ci.

Une initiative constitutionnelle pour davantage de transparence

Les automnes se suivent et se ressemblent sur un point: ils sont de plus en plus chauds, sans qu'on puisse y voir seulement les signes d'un été indien.

L'automne 2000 déjà fut lourd de menaces diverses: clause du besoin des cabinets médicaux, suppression de ladite obligation de contracter... déjà.

Le risque était grand que soient prises, à la hâte, des mesures de nature à remettre en cause notre système de santé sur des bases non démontrées, faute d'une transparence suffisante dans ce secteur.

Le risque de mesures arbitraires fut même tel que le comité de la SVM se joignait à d'autres organisations de soignants mais aussi et surtout de patients et d'assurés, pour appeler ses membres à manifester sur la place Fédérale de Berne, le 25 novembre 2000. L'appel fut bien reçu puisque, malgré des délais extrêmement courts, ce furent environ 300 médecins vaudois qui répondirent présents lors de cette première!

Presque un an plus tard, sur la base du même constat, le comité de la Société vaudoise de médecine invite ses membres à prendre connaissance du texte de l'initiative populaire fédérale «Pour une maîtrise des primes de l'assurance maladie» lancée par le Rassemblement assurés-soignants. Le

principal objectif de cette initiative est de parvenir à une détermination des primes d'assurance maladie sur la base de coûts réels découlant de comptes transparents.

Certes, cette action ne saurait à elle seule régler tous les problèmes lancinants des coûts et du financement du système de santé. Toutefois, un débat public et la démonstration d'une gestion rationnelle et transparente de l'assurance maladie constituent, à nos yeux, des préalables incontournables à toute mesure de rationnement touchant les patients et les soignants.

Cette démonstration de rigueur sera à l'avantage de tous, assureurs maladie compris.

*Pour le comité de la SVM
P. A. Repond*

Mesures politiques inefficaces, injustes et inutiles: patients et médecins, la SVM vous appelle à vous défendre

Les autorités suisses cherchent-elles vraiment à résoudre les problèmes du système de santé? Franchement, à voir les propositions de révisions de la LAMal, on en doute. S'il paraît légitime d'alléger la charge des primes maladie pour les plus défavorisés, surtout les familles, les mesures prétendument prises pour maîtriser les coûts ne sont que de la poudre aux yeux.

Ainsi, la SUPPRESSION DE LA LIBERTÉ DE CHOIX DU MÉDECIN, votée par le Conseil des Etats, ne résout aucun problème. Au contraire, elle va en créer de nouveaux dont nous n'avons nul besoin.

Les objectifs visés peuvent-ils être atteints? Le communiqué de presse annonce plusieurs centaines de millions d'économie, en traquant les «moutons noirs» (comprenez les médecins dont la pratique induit des coûts supérieurs à la norme statistique). Vœu pieux qui cache mal la volonté de réduire le nombre de médecins, tant généralistes que spécialistes. Or, alors que la LAMal leur en donne le devoir, les assu-

reurs n'ont soumis aucun cas à la commission paritaire depuis deux ans. Donc, soit les médecins dispendieux n'existent pas (et la révision est inutile), soit les assureurs ne veulent en réalité rien faire (et leur donner le pouvoir ne sert à rien).

Que dire de la cible choisie? Ce sont les médecins installés en ville, car de toute évidence, on ne voit pas un assureur biffer un hôpital général ou spécialisé de sa liste. Que deviendraient ses assurés de la région concernée? Or, les médecins de ville sont le «prestataire de soins» qui a le plus économisé ces dernières années (voir le tableau ci-dessous). Veut-on les décider à cesser tout effort et partenariat? Si nous sommes visés aujourd'hui, c'est parce que nous sommes la cible la plus facile.

Quant aux patients, flattés jusqu'ici par les chantages de l'«empowerment», ils ne sont brusquement plus bons à rien, et on les prive de leur autonomie de jugement principal! Quant à la concurrence, elle n'a jamais freiné l'économie, au contraire. Si on souffle sur le feu, bonjour les dégâts.

Outre l'inéquité de la mesure, on constate que la révision n'a pas le courage de s'attaquer aux vrais défauts de la LAMal: pas de vraie action sur le prix des médicaments, croissance perpétuelle des dépenses institutionnelles, assureurs et pouvoirs publics qui se rejettent la balle, cloisonnement des systèmes cantonaux hospitaliers.

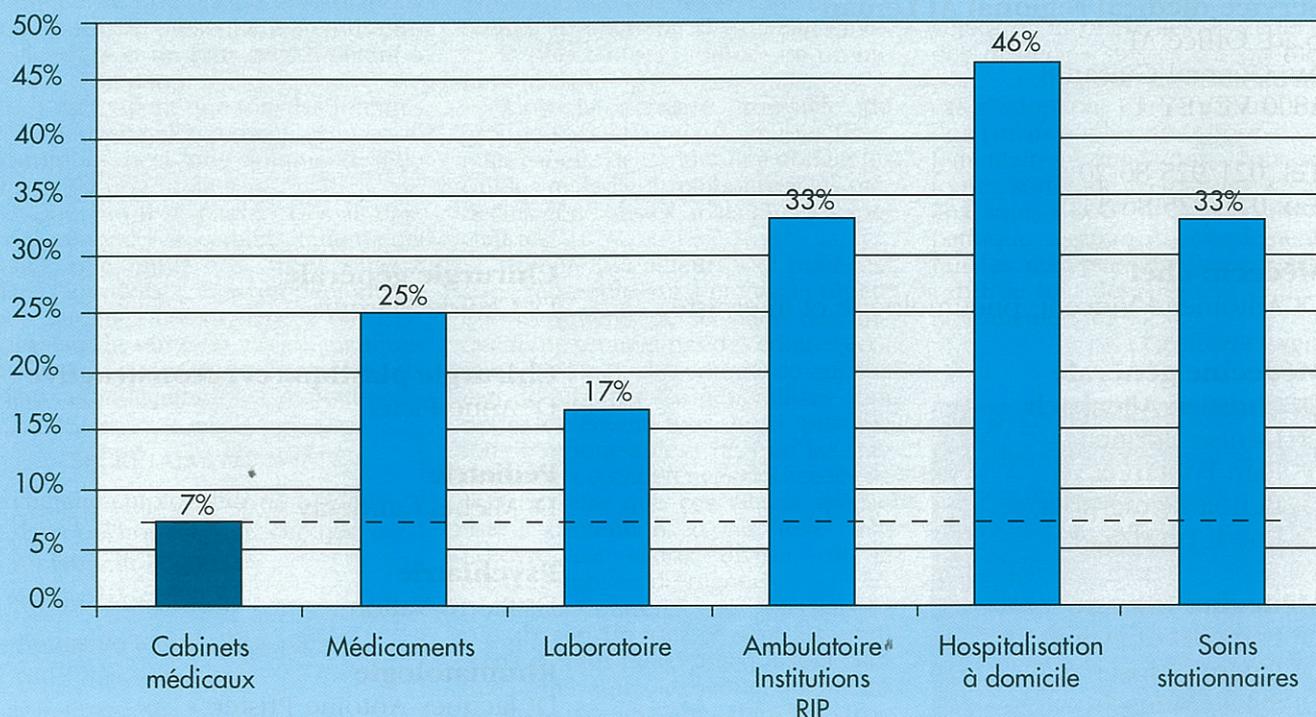
Nous médecins, et nous patients ou assurés, ne pouvons accepter plus longtemps de voir méprisés la souffrance des patients et les efforts des soignants.

Dans ces prochaines semaines, nous devons tous monter au créneau pour rétablir ce que nous avons créé et que nous voulons conserver: un système de santé parmi les meilleurs du monde.

*D^r Charles-A. Favrod-Coune,
président de la SVM*

N.B.: plus de détails et commentaires bienvenus sur le site <http://favrod-coune.com>, rubrique «politique de la santé».

Croissance par secteurs 1996-2000 en francs constants



Du CAMS à Santésuisse, quelle évolution derrière les mots?

Il est troublant de constater les efforts déployés par l'organisation centrale des assureurs maladie suisses pour expliquer combien la concurrence est nécessaire afin de lutter contre la hausse des coûts de la santé. C'est ce qui justifierait à ses yeux l'abandon de l'improprement dite *obligation de contracter* des assureurs.

Cette action se traduit par une véritable salve médiatique et politique, au moment même où les parlementaires fédéraux ont à se prononcer sur des changements d'une portée considérable sur le système de santé suisse.

Il s'agit de décider qui va prendre le contrôle de ce système.

Le dernier éditorial de la revue «Faits et chiffres du domaine de la santé» (octobre 2001) ne s'en cache d'ailleurs pas en évoquant clairement la *fonction directrice (de Santésuisse, ex-Concordat des assureurs maladie) en matière de santé*. Les moyens engagés dans cette offensive sont im-

pressionnants, à la hauteur de l'enjeu poursuivi.

L'action politique et médiatique a été précédée d'une centralisation de l'organisation des assureurs maladie au plan suisse et accompagnée d'un changement de vocabulaire dont on n'a pas suffisamment souligné la portée, notamment lorsque le Concordat des assureurs maladie s'est rebaptisé *Santésuisse*. Certains y ont vu une opération visant à donner légitimité, crédibilité et officialité à des données jusqu'ici considérées comme partisans et donc en partie neutralisées. Ce changement de langage était en fait annonciateur d'une aspiration à s'emparer des leviers de commande que le public n'est guère enclin à confier aux assureurs maladie, mais peut-être bien à un organisation appelée *«Santésuisse»*.

A y regarder de plus près, cette opération dépasse le caractère anecdotique qu'on pourrait y voir à première lecture. Ainsi par exemple la

FMH sera-t-elle amenée, dans le cadre du TarMed, à signer des conventions avec Santésuisse. Un contrat FMH/Santésuisse ramène inmanquablement les médecins suisses au particularisme d'un sigle, certes honorablement connu mais pas assez pour faire figure de diminutif affectueux. Il est vrai qu'une version abrégée de l'autre partenaire pourrait le rendre moins sympathique...

Pourtant cette affaire pourrait bien être révélatrice d'un autre clivage qui affecte profondément le débat en cours, entre les gestionnaires de la santé et ceux qui s'occupent des malades. Ainsi l'organisation suisse des assureurs est-elle transparente sur un point: les caisses maladie devront s'occuper à l'avenir surtout des personnes en bonne santé. C'est ainsi qu'elles pourront maîtriser les coûts de la santé. Il suffisait d'y penser!

*P.A. Repond,
secrétaire général de la SVM*

AI: adresses utiles

En complément de l'article de la *Dresse* Antoinette Vincent, «Mais oui, ça bouge dans les Offices AI du Léman!», paru dans le CMV N° 5, voici les adresses utiles:

Service médical régional AI Léman

p.ad. Office AI
Av. Général-Guisan 8
1800 VEVEY 1

Tél. 021/925 86 20
Fax 021/925 86 34

Médecin-chef

D^r Antoinette Vincent, pneumologue et interniste

Médecine générale

D^r Christian Allenbach
D^r Denise Burnier
D^r Jean Fontannaz
D^r Benoît Leimgruber
D^r Ruedi Leunziger

Médecine interne

D^r François Chevaux
D^r Jacques Moser
D^r Sylvie Munsch

Chirurgie générale

D^r Claude Marquis

Chirurgie plastique et reconstructive

D^r Anne Pictet

Pédiatrie

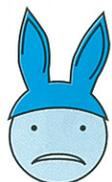
D^r Michel Cauderay

Psychiatrie

D^r Pierre Vallon

Rhumatologie

D^r Jacques-Antoine Pfister



Bonnet d'âne

Par décision d'une caisse maladie: la santé à la casse?

Il y a quelques jours, un de mes patients me tend timidement une circulaire de la caisse maladie Supra, qu'il vient de recevoir à domicile. Prochainement, les assurés Supra devront payer leurs médicaments au comptant directement au pharmacien, puis se faire rembourser par leur Caisse.

Les responsables de cette Caisse ont-ils bien réalisé les conséquences d'une telle procédure? On va nous répondre que par ce biais, l'assuré sera mieux sensibilisé aux coûts des médicaments, plus responsable... Certes, l'assuré va tout de suite comprendre quand il ne pourra pas déboursier immédiatement la somme, souvent importante, à la pharmacie. Inévitablement, il y aura ceux qui auront les moyens financiers et ceux qui ne les auront pas!

Soyons concrets: prenons à titre d'exemple un patient traité pour une hypertension en monothérapie et pour une hypercholestérolémie (quoi de plus banal et fréquent?): coût par mois, environ 150 francs, pour trois mois 450 francs, à déboursier cash au guichet du pharmacien.

Il n'est pas rare que des traitements coûtent beaucoup plus cher (traitements oncologiques, immunosuppresseurs, etc.). Plus encore, si on veut diminuer le nombre de consultations médicales, on prescrira de grands emballages, soit un plus gros montant à verser d'un coup!

Il est évident que tous les retraités AVS peuvent allègrement et avec le sourire avancer une somme de 800 francs en une seule fois!

Que va-t-il se passer? Des assurés vont renoncer à certains traitements parce que, pour eux, trop coûteux dans l'immédiat... Chacun peut imaginer certaines conséquences dévastatrices sur la santé en cas de manque ou d'interruption de traitements vitaux et indispensables, et peut aussi

anticiper le surplus de tracas administratifs pour et par les employés de la caisse maladie... Bravo pour la diminution des coûts de la santé!

Et l'éthique, dans tout ça? Soit, en particulier la garantie de l'égalité de traitement, en tous temps et en toutes circonstances? Et la solidarité ou le principe de mutualité?

Voilà qui choque profondément le médecin qui se demandera, après chaque prescription, si le patient, pardon, l'assuré, pourra recevoir ou pas ses médicaments dans le délai attendu.

Les fondements de la pharmacothérapie ambulatoire sont menacés avec un effet pervers sur les coûts de la santé. Nous parvenons à une mé-

decine à deux vitesses, c'est intolérable!

Reste à espérer que toutes les caisses maladie ne suivront pas cette voie et que la caisse maladie Supra fera rapidement machine arrière. Certes, on peut toujours changer de caisse maladie (il n'est jamais trop tard)...

Merci d'avance au pharmacien qui fera preuve de bienveillance ou de compréhension lorsqu'il sera face à un patient ne pouvant pas payer de suite le montant de la prescription (d'autant plus s'il y a un caractère urgent)!

Patients, pharmaciens, médecins, refusons fermement cette dérive au nom de la solidarité et de l'éthique!

*Dr Jean-Pierre Randin
Lausanne*

Courrier

Confrères, ne vous laissez pas abuser!

Le serpent de mer des coûts de la santé semble plonger nos parlementaires fédéraux dans un délire croissant à mesure que les échéances électorales approchent. C'est à qui émettra le plus d'idées farfelues en un minimum de temps.

Ainsi la dernière trouvaille du groupe socialiste aux Chambres fédérales est-elle de continuer à obliger les caisses maladie à rembourser les médecins généralistes, mais plus les spécialistes!

Comme par ailleurs – et pour rassurer le peuple – il a été dit et répété que les critères de sélection des médecins ne seraient pas des critères économiques mais des critères de qualité, j'en déduis que les généralistes sont donc forcément tous bons puisque tous remboursables... et que les médecins aux compétences douteuses ne peuvent être que ces vilains spécialistes! L'intention d'une telle manœuvre est claire: diviser est le meilleur moyen de régner!

Chers Confrères, ne vous laissez pas abuser. Un jour ce sont les praticiens de plus de 65 ans qui sont attaqués, une autre les jeunes médecins en passe d'ouvrir leur cabinet, un troisième les spécialistes, etc. Si nous ré-

agissons en ordre dispersé, espérant être momentanément épargnés, nous nous trompons lourdement.

A ce fatras de mesures aussi diverses qu'incohérentes, la Fédération des médecins suisses n'a qu'une réponse à apporter: un référendum en cas d'adoption. Car la population ne doit jamais oublier une chose: ces parlementaires qui vous concoctent toutes sortes de restrictions à l'accès aux soins disposent tous d'une sympathique assurance complémentaire qui les met personnellement bien à l'abri de tout désagrément et de tout rationnement médical.

*Dr Gilbert Guignard
Payerne*

La santé mentale dans le monde sur Internet

Le rapport mondial de la santé, consacré à la situation de la santé mentale dans le monde, est disponible sur le site de l'OMS depuis le 4 octobre (www.who.int/whr).

SECRÉTAIRE MÉDICALE

cherche emploi chez un médecin, dans un hôpital, une clinique ou un laboratoire.

Région: FR, VD, NE

Temps de travail: 80 à 100%

Tél. 026/912 86 19

Natel 079/604 13 19.

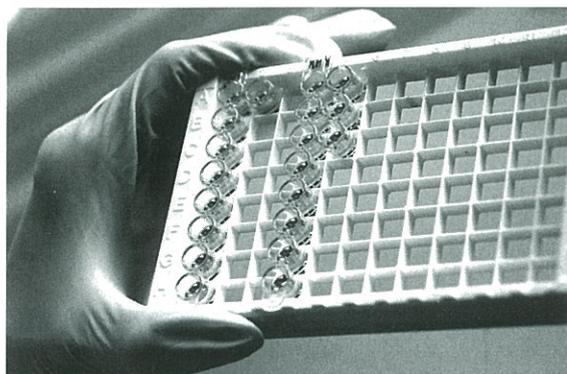
Centrale romande d'achat pour le médical et le laboratoire
Installation de cabinets – Service après-vente médico-technique

Laissez-nous vous soigner!

ROMEDIC SA

Route Aloys-Fauquez 60 – Case 22 – 1000 Lausanne 8
Tél. 021/646 40 36 – Fax 021/646 62 68

Notre métier ?



cm genève

Détection des maladies infectieuses
Diagnostics en cytopathologie clinique
Analyses biochimiques
Analyses hématologiques
Dosages immunologiques

Biomédilab

4, av. Tissot - 1006 Lausanne
Tél. 021 321 40 00 - Fax 021 321 40 40

Clinique Cécil

6, rue Marc-Dufour - 1007 Lausanne
Tél. 021 310 56 78 - Fax 021 310 56 77

Unilabs

Hôpital Riviera
Sites de Montreux et du Samaritain
3, bd Paderewsky - 1800 Vevey 1
Tél. 021 923 42 06 - Fax 021 923 42 05

L'aide au diagnostic

Les analyses médicales constituent un élément essentiel de la qualité des soins prodigués aux patients. C'est pourquoi Unilabs accorde une importance primordiale à la qualité et au niveau des services offerts aux médecins: une gamme complète d'analyses, des spécialistes de chaque domaine à l'écoute du corps médical, et un suivi permanent de l'évolution des recherches de pointe susceptibles d'améliorer la qualité des analyses de laboratoire.

 **Unilabs**

R.C PONT ASSURANCES S.À R.L.

(ASMAC MEDISERVICE en Romandie)

VA BEAUCOUP PLUS LOIN QUE

GÉRER VOTRE PORTEFEUILLE D'ASSURANCES ET VOUS
PROPOSER **LES MEILLEURS CONTRATS DISPONIBLES...**

POUR EN SAVOIR PLUS: **HTTP://WWW.RCPONT.COM**

72, RUE DE LAUSANNE CASE POSTALE 62, 1211 GENEVE 21, TÉL. 022 731 25 26, FAX 022 731 24 64, E-MAIL: RPONT@RCPONT.COM

A propos de l'article «Des revendications salariales légitimes»

Monsieur le rédacteur en chef,

L'article du Dr Eric Albrecht, secrétaire de l'ASMAV, publié dans le *Courrier du médecin vaudois* (5/2001), souligne une situation bien réelle: les médecins assistants du canton de Vaud sont les moins bien payés de Suisse. On comprend donc les «revendications salariales légitimes» développées par le Dr Albrecht.

Son article comporte cependant un certain nombre d'inexactitudes importantes.

1. L'article affirme que les heures supplémentaires des médecins assistants ne sont pas payées. Or les Hospices cantonaux paient pour environ 1,5 million de francs par année à l'ensemble des médecins assistants pour des heures supplémentaires. Par ailleurs, les services accordent généralement 1 à 3 semaines de récupération par an aux médecins assistants pour compenser un certain nombre de désagréments, dont les heures supplémentaires.
2. Le Dr Albrecht croit pouvoir constater que les Hospices cantonaux ne parviennent pas à faire respecter la limitation des gardes à 26 heures consécutives. Il se trouve pourtant que la plupart des services qui dépassent cette norme et pratiquent encore des gardes de 36 heures ont demandé une dérogation dans ce sens en 1995-1996, avec l'accord de leurs médecins assistants. Les gardes de 36 heures leur convenaient mieux. La psychiatrie, qui fait précisément partie des services qui avaient demandé cette dérogation, vient de faire machine arrière et les Hospices ont immédiatement procédé aux réallocations de personnel lui permettant de passer à des gardes de 26 heures.
3. L'article indique encore qu'il a été décidé récemment de limiter le temps de travail à 41 h 30 (au lieu de 42 h 30) et d'augmenter de deux classes salariales tout le personnel paramédical. En fait, la réduction d'une heure du temps de travail hebdomadaire fait partie des dispositions du projet de nouvelle loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, qui est toujours en discussion au Grand Conseil. Et si la reclassification salariale de l'ensemble des professions paramédicales est en cours, dans ce domaine-là également, rien n'est encore décidé.

4. Le Dr Albrecht dit avoir procédé à une enquête sur les salaires des médecins assistants et chefs de clinique auprès des bureaux du personnel des différents hôpitaux de l'ensemble du pays. Le tableau qui est censé résulter de cette enquête est en fait une simple reproduction de l'enquête effectuée par H+, mais pour l'année 2000, alors que les chiffres pour 2001 sont déjà dispo-

nibles auprès de la même source et sont évidemment à la hausse.

5. Enfin, s'il est exact, encore une fois, que les médecins assistants du canton de Vaud sont les moins bien payés de Suisse, il est en revanche inexact de dire qu'ils ne perçoivent pas de 13^e salaire. Depuis 1988, un 13^e salaire est intégré au salaire versé mensuellement sous la forme d'un supplément de 8,33%.

En vous remerciant de bien vouloir publier ces précisions...

*Emmanuel Masson,
chef de l'office du personnel
des Hospices cantonaux*

Communiqués

Médecine d'urgence et de catastrophe: colloque mensuel

Le Centre interdisciplinaire des urgences (CIU) du CHUV a mis sur pied un colloque mensuel de médecine et d'urgence en cas de catastrophe destiné aux médecins et autres professionnels de la santé intéressés par cette discipline. Ce colloque, organisé le dernier vendredi du mois de 11h15 à midi, a démarré à fin septembre. Voici le programme des divers colloques prévus.

- 28 septembre 2001 (auditoire A. Tissot)
Pronostic des TCC: la prise en charge préhospitalière a-t-elle une influence?
Dr P. Schoettker – service d'anesthésiologie – CHUV
- 26 octobre 2001 (auditoire A. Tissot)
Triage des patients en cas de catastrophe: nouveautés dans les outils de tri
Dr B. Savary – Centre médical Rega (Russo/TT)
- 30 novembre 2001 (auditoire A. Tissot)
Les grands brûlés: prise en charge de la première heure
D^{resse} M. Berger – Centre des brûlés (SIC) - CHUV
- 25 janvier 2002 (salle de séminaires 3)
Syncope: prise en charge en urgence
Dr F. Sarasin – DUMC – Hôpitaux universitaires de Genève
- 22 février 2002 (salle de séminaires 3)
Réanimation ACLS: nouveautés 2002
Dr D. Fishman – secteur extrahospitalier (CIU) - CHUV
- 26 avril 2002 (salle de séminaires 3)
Agitation et violence aux urgences
Professeur J.-L. Lejonc – Hôpital Henri Mondor – Créteil (F)

La direction du Centre interdisciplinaire des urgences espère que ce colloque sera un lieu de discussion et d'interface entre les professionnels concernés et participera de ce fait aux efforts constants d'amélioration de tous les partenaires et de chaque maillon de la chaîne des urgences.

Toute personne intéressée à faire partir du mailing de ces colloques peut formuler sa demande au secrétariat de direction du CIU, M^{me} Perrin, 1011 CHUV Lausanne, tél. 021/314 55 82, fax 021/314 55 90, e-mail Christine.Perrin@chuv.hospvd.ch.

*Professeur Bertrand Yersin,
médecin-chef du Centre interdisciplinaire des urgences (CHUV)*



*Pourquoi la mammographie
de dépistage ?*

*Votre médecin est prêt à
en parler avec vous*



Champ de l'air • rue du Bugnon 21 • 1005 Lausanne
Tél. 021/314 39 90 • Fax 021/314 39 95
CCP 10-35778-7



Fondation
pour le
dépistage
du cancer
du sein

Sensibilisation au dépistage du cancer du sein *L'aide active des généralistes est essentielle!*

Les médecins vaudois de premier recours ont reçu dans le courant de septembre dernier un courrier adressé conjointement par le Dr Ch.-A. Favrod-Coune, président de la SVM, et M^e M. Florio, présidente de la Fondation pour le dépistage du cancer du sein. Se trouvaient joints à cette correspondance un présentoir et son affiche, à disposer dans les salles d'attente.

Par cet envoi, les signataires de la lettre désiraient mettre l'accent sur le rôle essentiel que peut jouer le corps médical pour permettre au programme conduit par la Fondation d'atteindre son objectif, à savoir une réduction de 15 à 30% de la mortalité induite par le cancer du sein dans la population féminine vaudoise. Pour y parvenir, il est impératif que le nombre de femmes éligibles qui acceptent de

pratiquer la mammographie soit supérieur à 60% pour que les effets du dépistage se fassent ressentir sur l'évolution de la mortalité.

A peine 20% des mammographies effectuées dans le cadre du programme vaudois sont prescrites par des médecins non gynécologues. Il est probable qu'une des causes de ce faible taux de prescription soit la gêne que peuvent éprouver certaines patientes à aborder ce sujet avec le médecin qu'elles consultent pour des motifs totalement étrangers à leurs status gynécologique. L'action conjointe de la Fondation et de la SVM vise essentiellement à lutter contre cet état de fait et à amener les femmes qui se rendent chez leur médecin à aborder avec lui le thème du dépistage du cancer du sein, en particulier lorsqu'il s'agit de

patientes qui ne bénéficient pas (ou plus) de suivi par un médecin gynécologue. En disposant une affiche dans les salles d'attente qui encourage les femmes à aborder ce sujet avec leur médecin, on favorisera ce type d'échange.

La Fondation a renoncé à entreprendre des actions de sensibilisation qui s'adresseraient directement au public concerné par des annonces dans les journaux ou l'affichage sur panneaux dans des lieux publics. Outre le fait que la Fondation ne dispose pas des moyens financiers pour conduire de telles campagnes, il nous paraît également plus approprié de s'adresser au médecin pour sensibiliser les femmes à l'utilité de ce dépistage.

Aussi espérons-nous que vous réserverez un accueil favorable à cette initiative et que chacun d'entre vous veillera à ce que l'affiche figure en bonne place dans sa salle d'attente.

Dr J.-P. De Landtsheer

Sclérose en plaques: du nouveau au CHUV dans l'application des traitements

Afin que les patients atteints de sclérose en plaques puissent bénéficier d'un soutien pratique et psychologique dans l'application des différents traitements immunomodulateurs, le CHUV, en étroite collaboration avec la Société suisse de la sclérose en plaques, a mis dès février 2001 les services d'une infirmière spécialisée à la disposition des malades SP. Celle-ci n'est pas liée aux firmes pharmaceutiques.

Madame Géraldine Le Goff a obtenu son diplôme d'infirmière en soins généraux en 1992 et travaille depuis 1994 dans le Service de neurologie du CHUV. Elle a acquis une grande expérience dans la prise en charge des patients atteints de maladies neurologiques aiguës et chroniques. Dans le cadre de ce poste nouvellement créé, elle offre concrètement:

- un enseignement de l'application des traitements aux patients et à leur entourage
- un soutien psychologique dans cette démarche
- la gestion des effets secondaires des traitements en collaboration avec le(s) médecin(s) directement responsable(s) pour chaque patient
- un lien avec les services psychosociaux de la Société suisse de la sclérose en plaques.

Les coordonnées de Madame Le Goff sont les suivantes:

CHUV

Service de neurologie

1011 Lausanne

021/314 12 19 ou mobile 079/414 53 39

E-mail: geraldine.le-goff@chuv.hospvd.ch

Elle peut être jointe du lundi au vendredi de 8 à 17 heures

Les médecins qui, dans le cadre de leurs consultations, rencontrent des personnes atteintes de SP peuvent sans hésiter leur conseiller de prendre contact avec Mme Le Goff pour le suivi du traitement prescrit.

Le coin du banquier

Audacieux, mais pas téméraires...

Entre produits structurés et produits dérivés, il est facile de faire des confusions. Pourtant, loin de la réputation parfois sulfureuse des dérivés, les produits structurés permettent de diversifier ses placements sans risque excessif.

Les produits dérivés ne sont pas nés dans l'esprit des financiers contemporains. Bien au contraire, ils remontent à la plus haute Antiquité. Aristote raconte comment le philosophe Thalès de Milet avait réservé à l'avance le droit d'utiliser tous les pressoirs de sa ville, parce qu'il prévoyait cette année-là une récolte exceptionnelle d'olive. Le concept des produits dérivés était né. Ce n'est toutefois que dans les années 1970 qu'il s'est introduit dans le monde de la finance, pour offrir aux investisseurs une diversité de stratégie de placements. Les produits dérivés ont très vite séduit, malgré leur côté très spéculatif. Les gains sont certes considérables si la prévision se réalise, mais le risque est également très important. Certaines faillites retentissantes l'ont d'ailleurs bien montré.

Les produits structurés, dont un exemple a déjà été présenté dans ces pages, résultent d'une combinaison d'instruments financiers. En réalisant ce mélange, le but est de profiter au mieux des caractéristiques propres à ses différents produits, pour tenter d'augmenter le rendement tout en diminuant le risque. Et si les produits structurés ont une date d'échéance, ils peuvent cependant être achetés ou vendus en tout temps.

Trois types de produits structurés

Il existe trois types de produits structurés: les produits à capital garanti, les convertibles réversibles, les certificats sur panier d'actions. Si ces termes paraissent compliqués au premier abord, il est en réalité très facile d'en comprendre le fonctionnement.

- L'investisseur qui place son argent dans un produit à capital garanti est assuré de récupérer à l'échéance une partie définie de l'argent investi (généralement entre 90 et 100%). Le reste, ainsi que les intérêts, est placé en options. Si tout se passe bien, ces options permettront un gain intéressant. Sinon, le risque de perte est limité à la partie non assurée du capital.
- Les convertibles réversibles offrent aux investisseurs un rendement très intéressant (les intérêts varient entre 7 et 22%), mais ils ne garantissent pas le remboursement du capital investi. Plus exactement, le rendement d'un convertible réversible dépend de l'évolution de l'action choisie comme base de la combinaison du produit structuré. A l'échéance, l'investisseur récupère l'argent investi si le cours de l'action s'est maintenu ou est monté. Si le cours de l'action a au contraire baissé, l'investisseur recevra non pas l'argent investi, mais une action. Dans tous les cas, il est toutefois assuré de toucher les intérêts.
- Les certificats sur panier d'actions réunissent des actions représentatives d'un même secteur ou d'un thème porteur sur le marché. Ils ne

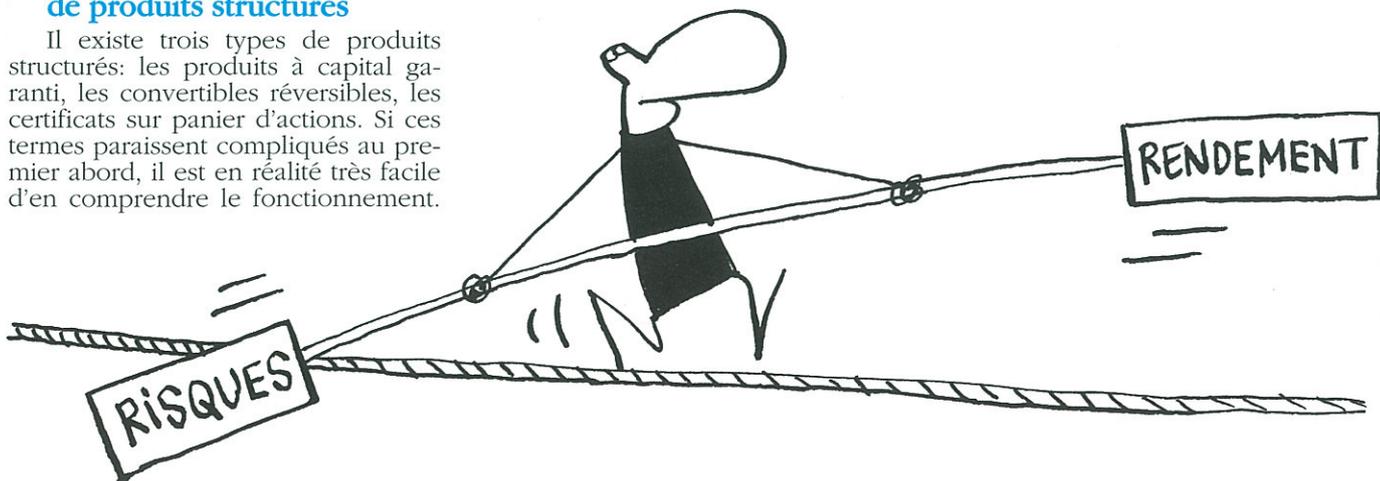
garantissent ni revenu ni protection du capital. Cependant, comme les fonds de placement, ils permettent de minimiser le risque. Parmi les nombreux certificats proposés, deux produits BCV peuvent intéresser tout spécialement les médecins. Le premier, BCV-Techmed, est constitué par des actions d'entreprises suisses actives dans la technologie médicale de pointe (par exemple Synthes-Stratec, Phonak, Straumann). Lancé en novembre 1999, il connaît un vif succès. Le deuxième, Euro-Techmed, lancé en mai 2001, regroupe cette fois-ci des entreprises européennes également actives dans ce même domaine très prometteur.

*Banque Cantonale Vaudoise
Service des produits structurés*

Une question?

N'hésitez pas à interroger les spécialistes en produits structurés de la division Trading de la BCV:

- M. Gilles Corbel au 021/212 40 29 et M. David Sueur au 021/212 40 71 se feront un plaisir de vous renseigner directement. Un e-mail est également à votre disposition: structured@bcv.ch
- Pour les questions générales: merci de les transmettre par écrit au secrétariat de la Société vaudoise de médecine. Vous trouverez la réponse dans une prochaine édition du magazine.



Calendrier médical vaudois

Période du 17 novembre au 21 décembre 2001

SAM. 17, DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2001

8 h-20 h: **Congrès des assistantes médicales de la FSAAM** – «Les urgences au cabinet médical» – Macolin, Ecole sportive ainsi qu'à l'Hôtel Forum Post – Renseignements et inscriptions: M^{me} Rodel, tél. 021/943 45 64, e-mail: mph.rodel@bluewin.ch.

LUNDI 19 NOVEMBRE 2001

17 h 30: **Colloque du service de chirurgie** – D^r G. Dorta: «Reflux gastro-œsophagien» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 325, BH 15 – Renseignements: tél. 021/314 24 03.

MARDI 20 NOVEMBRE 2001

8 h-10 h: **Formation continue du département de pédiatrie de Lausanne** – D^{rs} O. Reinberg & A. Lironi: «Coeliochirurgie chez l'enfant» – Lausanne, CHUV – Renseignements: Professeur J.-M. Matthieu, tél. 021/314 34 80, e-mail: Jean-Marie.Matthieu@chuv.hospvd.ch.

18 h 30: **Colloque hospitalo-régional de Morges** – Professeur T. Krompecher: «Médecin praticien et levée de corps, aspects pratiques» – auditoire de l'ESIM – Renseignements: tél. 021/801 92 11.

MERCREDI 21 NOVEMBRE 2001

10 h 30-12 h: **Colloque neuropédiatrie-pédopsychiatrie de liaison** – Professeurs T. Deonna et F. Ansermet – Lausanne, CHUV, salle 10920 du BH 10 – Renseignements: tél. 021/314 35 35.

17 h 30: **Colloque romand de radiologie** – D^r U. Willi: «Pathologie thoracique chez l'enfant» – Lausanne, CHUV, auditoire 2, niveau 08 – Renseignements: tél. 021/314 45 56.

JEUDI 22 NOVEMBRE 2001

9 h 30-12 h: **Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation** – D^{resse} L. Perret: «Utilisation de la radiographie de la colonne lombaire en Suisse» – Lausanne, CHUV, Hôpital Nestlé, auditoire Louis-Michaud.

12 h 15-13 h 45: **Colloque de l'UMSA** – D^{rs} B. Kraus & L. Miauton: «Présentation des thèses» – Lausanne, CHUV, Beaumont 48 – Renseignements: tél. 021/314 37 60, fax 021/314 37 69.

12 h 30-13 h 30: **Colloque lausannois d'immuno-allergologie** – D^r J.-D. Aubert: «Indication et interprétation des fonctions pulmonaires» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 18-549, BH 18 – Renseignements: tél. 021/314 07 90, e-mail: Pierrette.Braun@chuv.hospvd.ch

14 h 15-15 h 45: **Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** – Professeur F. Ansermet & D^r C. Muller Nix: «Traumatisme périnatal et mémoire» – Lausanne, av. P.-Decker, bâti-

ment Nestlé – Renseignements et inscription: M^{me} F. Evrard, tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch

LUNDI 26 NOVEMBRE 2001

14 h-15 h: **Colloque phosphocalcique** – D^r A. Uske: «Les vertébroplasties percutanées» – CHUV, salle 10-920 – Renseignements: D^r M.-A. Krieg, tél. 021/314 08 70.

18 h: **Colloque du DSCA** – Professeur J. Biollaz: «Lecture d'un article médical» – Lausanne, CHUV, auditoire Tissot – Renseignements: tél. 021/314 24 03.

LUNDI 26 AU MERC. 28 NOVEMBRE 2001

9 h-16 h 45: **Formation continue universitaire** – «Vieillessement cérébral normal et pathologique – Expression, communication et identité» – Université de Lausanne – Renseignements et inscriptions: UNIL, tél. 021/692 22 90, e-mail: formcont@unil.ch.

MARDI 27 NOVEMBRE 2001

12 h-13 h: **Colloque de l'IUMSP** – Professeur G. Dubois: «Le rôle de l'industrie des cigarettes dans la pandémie du tabagisme» – Lausanne, rue du Bugnon 19, auditoire Pierre-Decker – Renseignements: tél. 021/314 72 72, e-mail: iumsp@inst.hospvd.ch.

18 h 30: **Colloque du Nord vaudois** – D^{rs} D. Randin & Ch. Seydoux: «Insuffisance cardiaque: du médicament à la chirurgie» – CHYC – Renseignements: tél. 024/424 44 44, fax 024/424 43 60.

MERCREDI 28 NOVEMBRE 2001

19 h: **Colloque du Groupe des orthopédistes vaudois** – «Présentation de cas» – Lausanne, Hôpital orthopédique de la Suisse romande, auditoire Placide-Nicod, niveau 05 – Renseignements: Professeur M. Du-toit, tél. 021/310 36 03.

JEUDI 29 NOVEMBRE 2001

8 h 30-17 h: **Cours de formation aux relations humaines** – D^r O. Gonin: «Echanges sur les émotions dans la collaboration» – Lausanne, rue de la Borde 25, salle de cours GRAAP – Renseignements: tél. 021/647 16 00, e-mail: info@graap.ch.

12 h 15-13 h 45: **Colloque de l'UMSA** – S. Rihs & D^r P. Colom: «Le programme ciao: bilan, évaluation et perspective» – Lausanne, CHUV, Beaumont 48 – Renseignements: tél. 021/314 37 60, fax 021/314 37 69.

13 h-17 h: **Colloque lausannois d'immuno-allergologie** – «8^e Journée romande d'immunologie clinique» – Lausanne, CHUV, auditoire C.-Olivier, BH 08 – Renseignements: tél. 021/314 07 90, e-mail: Pierrette.Braun@chuv.hospvd.ch.

20 h: **Conférence de Cery** – D^{resse} M. Montandon: «Face aux problèmes je me sens responsable» – Lausanne, site de Cery, salle de spectacles – Renseignements: tél. 021/647 16 00, e-mail: info@graap.ch.

VENDREDI 30 NOVEMBRE 2001

10 h 30-16 h: **Journée de formation interdisciplinaire du Groupe de travail suisse pour la réhabilitation (GSR)** – «Mesurer en réhabilitation» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements et inscriptions: Service RMR, tél. 021/314 14 50, e-mail: rolf.frischknecht@chuv.hospvd.ch.

LUNDI 3 DÉCEMBRE 2001

17 h 30: **Rencontre de pathologie chirurgicale** – D^{rs} H. Bouzourene & O. Martinet: «Tumeurs indifférenciées de la thyroïde» – Lausanne, Institut de pathologie, auditoire Spengler – Renseignements: tél. 021/314 24 03.

MARDI 4 DÉCEMBRE 2001

8 h-9 h: **Formation continue du département de pédiatrie de Lausanne** – Professeur J.-G. Villemure et D^r E. Roulet: «Epilepsies sévères et chirurgie de l'épilepsie» – Lausanne, CHUV – Renseignements: Professeur J.-M. Matthieu, tél. 021/314 34 80, e-mail: Jean-Marie-Matthieu@chuv.hospvd.ch.

8 h 15-9 h 45: **Conférence du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** – Professeur J. Besson: «Diagnostic multidimensionnel en médecine de l'addiction» – Lausanne, CHUV, auditoire de la maternité – Renseignements: M^{me} F. Evrard, tél. 021/314 19 60.

9 h 15-10 h: **Formation continue du département de pédiatrie de Genève** – D^r P. Eigenmann: «Quels tests diagnostiques dans les suspicions d'allergies médicamenteuses?» – Genève, HCUG – Renseignements: Professeur E. Girardin, tél. 022/382 46 03.

MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2001

20 h: **Les mercredis du GRAAP** – «L'amitié, une priorité?» – Lausanne, rue de la Borde 25, salle de cours GRAAP – Renseignements: tél. 021/647 16 00, e-mail: info@graap.ch.

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2001

14 h-15 h 30: **Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** – D^r V. Dolivo & D^r S. Sanchez: «Questions de techniques en psychothérapie d'enfants» – Vevey, av. du Général-Guisan 26 – Renseignements et inscriptions: SPPEA, tél. 021/925 86 46.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Dr P. Stéphan & M^{me} D. Disheim: «Thérapie de famille en pédo-psychiatrie» – Lausanne, rue du Bugnon, consultation du Bugnon 23A – Renseignements: M^{me} F. Evrard, tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch.

14 h 15-15 h 45: Cours de privat-docent – Dr J.-M. Porret: «Buts et objets dans l'autotéotisme» – Lausanne, rue du Bugnon 23A, consultation du Bugnon – Renseignements et inscriptions: M^{me} F. Evrard, tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2001

Réunion annuelle de la Société suisse de néphrologie – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements: Professeur J.-P. Guignard, tél. 021/314 35 69.

VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2001

Réunion annuelle de la Société Suisse de nutrition clinique – Lausanne, CHUV, auditoire A.-Tissot – Renseignements: Dr M. Berger, tél. 021/314 20 95.

VENDREDI 7, SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2001

Séance thématique et VIII^{es} journées Thérapeutique et neurologie – «Syndromes parkinsoniens» – Paris, Centre international de conférences de la Villette, amphithéâtre Louis-Armand, niveau S3, 30, av. Corentin-Cariou – Renseignements et inscriptions: secrétariat du congrès, Nukléus, tél. 00 33 1 45 88 66 88, e-mail: nukleus@wanadoo.fr.

SAMEDI 8 DÉCEMBRE 2001

9 h-17 h: VI^e symposium Vaud-Genève de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – «Entre psychopathologie et neurosciences» – Genève, Centre médical universitaire, auditoire 400 – Renseignements et inscriptions: Kuoni Travel Ltd, tél. 022/908 18 55, e-mail: congress.geneva@kuoni.ch.

LUNDI 10 DÉCEMBRE 2001

17 h 30: Colloque du service de chirurgie – Dr J.-M. Calmes: «Montages chirurgicaux pour reflux gastro-œsophagien» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 325, BH 15 – Renseignements: tél. 021/314 24 03.

JEUDI 13 DÉCEMBRE 2001

Cours d'enseignement continu de l'Hôpital Jules-Gonin – (le matin) Professeur Safran: «Tumeurs de la sphère neuro-ophtalmologique – syndromes paranéoplasiques», (l'après-midi) Dr Bovey: «Chirurgie maculaire» – Nyon, Novartis – Renseignements: tél. 021/626 82 24.

9 h-12 h: Colloque des Jeudi de la Vaudoise – D^{rs} L. Portmann, F. Gomez et Professeur G. Wäber: «Affections thyroïdiennes et autres endocrinopathies» – Lausanne, CHUV, auditoire César-Roux – Renseignements: tél. 021/652.99.12, e-mail: secgen.svm@com.mcnet.ch.

12 h 15-13 h 45: Colloque de l'UMSA – F. Grange: «Un autre regard sur les soins aux adolescents» – Lausanne, CHUV, Beaumont 48 – Renseignements: tél. 021/314 37 60, fax 021/314 37 69.

12 h 30-13 h 30: Colloque lausannois d'immuno-allergologie – «Présentation de cas» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 18-549, BH 18 – Renseignements: tél. 021/314 07 90, fax 021/314 07 91.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Professeur O. Halfon, D^{rs} J. Laget, O. Chouchena, I. Geyer-Smadja, L. Holzer et M^{me} S. Saudan: «Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent: articulation théorique-clinique» – Lausanne, Beaumont 48, Centre thérapeutique de jour pour adolescents – Renseignements et inscriptions: tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Dr O. Bonard: «Freud pour les nuls – quatrième année – le moi et le ça» – Lausanne, consultation du Bugnon, rue du Bugnon 23A, 1^{er} étage – Renseignements et inscriptions: tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch.

15 h-17 h 30: Colloque de formation continue de la division de cardiologie – Dr V. Mooser: «Y a-t-il un gène de l'infarctus en Suisse romande? Implications cliniques» – Lausanne, CHUV – Renseignements: Dr A. Jaussi, tél. 024/425 52 44, fax 024/425 56 72.

19 h: Groupe des proches Vaud – «Proches, avons-nous besoin d'un psy?» – Lausanne, rue de la Borde 25, salle de cours GRAAP – Renseignements: tél. 021/647 16 00, e-mail: info@graap.ch.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2001

12 h-13 h: Colloque de l'IUMSP – Dr J.-P. Zellweger: «Diminution de la consommation de cigarettes (smoking reduction), quels enjeux à long terme» – Lausanne, rue du Bugnon 19, auditoire Pierre-Decker – Renseignements: tél. 021/314 72 72, e-mail: iumsp@inst.hospvd.ch.

17 h 30-19 h: Supervision en groupe de psychothérapies d'adolescents – Lausanne, consultation du Bugnon, rue du Bugnon 23A – Renseignements et inscriptions: M^{me} F. Evrard, tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch

JEUDI 13, VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2001

8 h 30-17 h: Cours de formation aux relations humaines – J. Ballesteros: «Maîtriser la violence verbale» – Lausanne, rue de la Borde 25, salle de cours GRAAP – Renseignements: tél. 021/647 16 00, e-mail: info@graap.ch.

LUNDI 17 DÉCEMBRE 2001

14 h-15 h: Colloque phosphocalcique – Dr E. Rivier: «L'ostéoclaste» – Lausanne, CHUV, salle 10-920 – Renseignements: Dr M.-A. Krieg, tél. 021/314 08 70.

17 h 30: Colloque du service de chirurgie – D^{rs} D. Christoforidis, O. Martinet et F. Mosimann: «Perfusion isolée du foie» – Lausanne, CHUV, salle de colloque 325, BH 15 – Renseignements: tél. 021/314 24 03.

MARDI 18 DÉCEMBRE 2001

18 h 30: Colloque hospitalo-régional de Morges – D^{rs} D. Bianchi-Hösl, F. Doenz, B. Morsier: «Nouvelles options diagnostiques en radiologie, en particulier en ce qui concerne le CT-spiralé à l'Hôpital de Morges» – Morges, EHC, auditoire de l'ESIM – Renseignements: tél. 021/801 92 11.

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2001

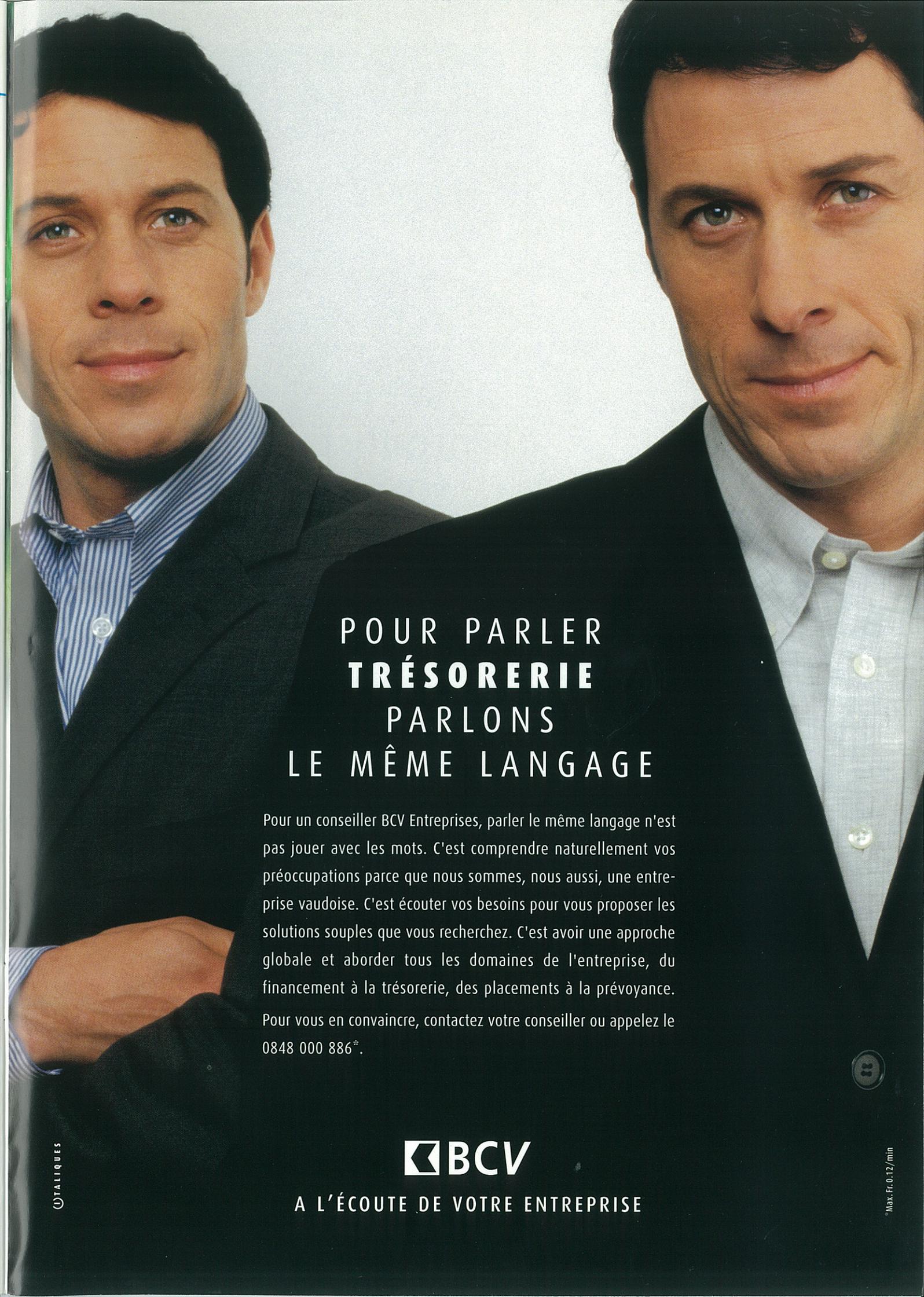
17 h 30: Colloque romand de radiologie – Dr N. Theumann: «Avancées récentes en IRM et arthro-IRM de la main» – Lausanne, CHUV, auditoire 2 – Renseignements: tél. 021/314 45 56, e-mail: pierre.schnyder@chuv.hospvd.ch.

JEUDI 20 DÉCEMBRE 2001

9 h 30-12 h: Colloque post-gradué du service de rhumatologie, médecine physique et réhabilitation – Professeur D. Hohlf: «Pustulose palmo-plantaire» – Lausanne, CHUV, Hôpital Nestlé, auditoire Louis-Michaud.

14 h 15-15 h 45: Séminaire du service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent – Professeur F. Ansermet & Dr C. Muller Nix: «Traumatisme périnatal et mémoire» – Lausanne, av. P.-Decker, bâtiment Nestlé – Renseignements et inscriptions: M^{me} F. Evrard, tél. 021/314 19 60, e-mail: francoise.evrard@inst.hospvd.ch

Prochain délai de rédaction pour annoncer les manifestations ayant lieu entre le 24 décembre 2001 et le 15 février 2002: nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos textes avant le 19 novembre 2001.



POUR PARLER
TRÉSORERIE
PARLONS
LE MÊME LANGAGE

Pour un conseiller BCV Entreprises, parler le même langage n'est pas jouer avec les mots. C'est comprendre naturellement vos préoccupations parce que nous sommes, nous aussi, une entreprise vaudoise. C'est écouter vos besoins pour vous proposer les solutions souples que vous recherchez. C'est avoir une approche globale et aborder tous les domaines de l'entreprise, du financement à la trésorerie, des placements à la prévoyance. Pour vous en convaincre, contactez votre conseiller ou appelez le 0848 000 886*.

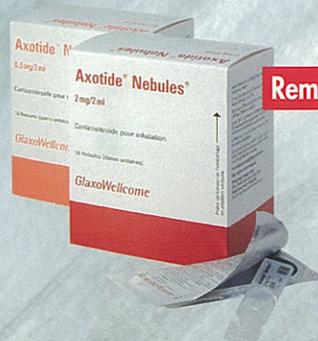
Axotide® Nebules PA:

Fluticasonum (ut Fluticasoni-17-propionas). I: Adultes et adolescents à partir de 16 ans: traitement de base anti-inflammatoire de l'asthme sévère. Enfants et adolescents de 4 à 16 ans: traitement des exacerbations aiguës de l'asthme bronchique. P: Axotide Nebules sont exclusivement destinés à l'inhalation. Adultes et adolescents à partir de 16 ans: 0,5 à 2 mg deux fois par jour. Enfants et adolescents de 4 à 16 ans: jusqu'à 1 mg deux fois par jour (le traitement avec la dose journalière maximale de 2 mg ne doit pas dépasser 7 jours). CI: Hypersensibilité à l'un des composants d'Axotide Nebules. PC: La réponse au traitement devrait être surveillée à l'aide de tests d'exploration fonctionnelle respiratoire. En cas de nécessité d'augmenter la dose du β_2 -agoniste, reconsidérer le schéma thérapeutique et envisager une augmentation posologique de la corticothérapie. Chez un faible nombre de patients, l'inhalation de fortes doses (>1 mg/d) peut entraîner une baisse du taux de cortisol plasmatique, tandis que la fonction corticosurrénalienne et la capacité de réserve surrénalienne restent en général dans les limites de la normale. Dans des cas isolés, notamment chez les patients traités par des fortes doses quotidiennes (maximales) sur une longue période, une insuffisance corticosurrénale peut survenir. Une suppression prolongée de l'axe hypothalamo-surrénalien peut éventuellement provoquer des effets secondaires systémiques. On arrêtera resp. réduira avec une grande prudence les doses de corticostéroïde chez les patients dont la fonction corticosurrénalienne est diminuée à la suite d'une corticothérapie au long cours, soit systémique, soit inhalée à doses élevées. Une prudence particulière est de mise avec les patients atteints de tuberculose pulmonaire active ou quiescente, ou de mycose pulmonaire. Catégorie de grossesse C. EI: Enrouement, infection à *Candida albicans* localisée à la muqueuse buccale et pharyngée, réactions d'hypersensibilité cutanée, bronchospasme paradoxal. IA: Prudence avec les inhibiteurs puissants connus de l'enzyme CYP3A4. Catégorie de vente B. Pour de plus amples informations veuillez consulter le Compendium Suisse des Médicaments.

Bon pronostic avec nébulisation

Le traitement anti-inflammatoire de base dans l'asthme bronchique; traitement des exacerbations aiguës

Axotide[®]
nebulles[®]
Propionate de fluticasone



Remboursé par les caisses

Pour enfants et adolescents

gsk GlaxoSmithKline